

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

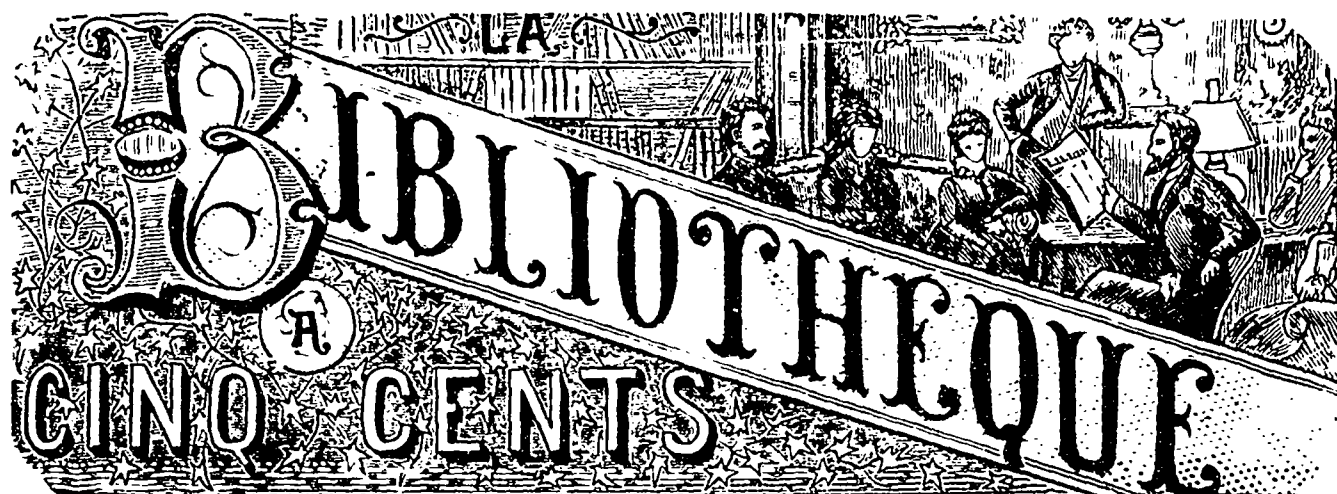
- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

41520



Publiée par Poirier, Bessette & Cie, 1540 rue Notre-Dame

Vol. V { PAR AN } MONTREAL, 14 JUIN 1888 { UN NUMERO } No. 10
\$2.50 5 CENTS

UN VOL SINISTRE

Deuxieme Partie de "L'ANTRE DU CRIME", par Xavier de Montépin.



— Quel rêve étrange je viens de faire.... (Page 218).

UN VOL SINISTRE

Deuxième partie de L'ANTRE DU CRIME, par Xav. de Montépin

I

Dix jours environ s'étaient écoulés depuis que nous avons vu le comte de Thonnerieux écrire son testament.

La sombre tristesse du vieillard restait la même.

Un soir Jérôme, son fidèle serviteur, remarqua que la voix de Philippe de Thonnerieux était devenue rauque et saccadée. Un frisson pareil à celui de la fièvre paludéenne faisait trembler ses membres. Sa tête était brûlante et sa peau glacée.

Jérôme le conduisit, le porta presque à sa chambre, le déshabilla comme il aurait déshabillé un enfant, et l'étendit dans son lit.

A peine sa tête reposait-elle sur l'oreiller qu'une agitation bizarre s'empara de lui. Ses prunelles, agitées d'un incompréhensible mouvement de rotation, devenaient fixes par instants et paraissaient ne pouvoir se détacher d'un point de la chambre, toujours le même.

Les mains se remuaient dans le vide ; leur mouvement lent et uniforme semblait avoir pour but de ramener sans cesse la couverture sur la poitrine.

Jérôme se prit à trembler.

— Est-ce l'agonie ? se demanda-t-il avec terreur. Est-ce la mort ?

Non, ce n'était pas la mort, quoi qu'elle fût assurément bien proche, mais une crise de surexcitation nerveuse provoquée par les émotions de la journée.

Peu à peu cette crise perdit de son intensité, le comte se calma, et Jérôme put lui faire prendre une cuillerée de la potion prescrite par le médecin.

Philippe de Thonnerieux parut alors s'éveiller d'un mauvais sommeil.

Il passa l'une de ses mains sur son front mouillé de sueur, et il murmura :

— Quel rêve étrange je viens de faire...

— Un rêve ? Monsieur le comte a fait un rêve ? demanda le vieux serviteur.

— Oui... ou plutôt c'était un cauchemar effroyable.

— Un cauchemar... répéta Jérôme.

— Je voyais des corps humains... des cadavres étendus l'un à côté de l'autre, comme sur les dalles de la morgue...

Philippe s'interrompit.

— La visite au cimetière, la vue des tombes aurait prédisposé monsieur le comte à ces idées sinistres... dit vivement le valet de chambre.

M. de Thonnerieux secoua la tête.

— Attends, reprit-il, ces corps humains, ces cadavres, je crois les voir encore... ils étaient six, et chacun d'eux portait au cou ou au poignet la médaille d'or que j'ai fait frapper à l'occasion de la naissance de ma fille... Un homme debout, un couteau à la main, près de ces corps, s'appretait à prendre les médailles... Ses mains étaient rouges de sang... de larges taches sanglantes couvraient son visage et le rendaient méconnaissable... Ah ! quel horrible rêve !

— Bien horrible ! appuya Jérôme. Par bonheur ce n'était qu'un rêve, et monsieur le comte connaît le proverbe : *Tout songe est mensonge* !

— Oui, répéta Philippe de Thonnerieux, tout songe est mensonge !... Heureusement.

Et sa tête pâle, un instant soulevée, retomba sur l'oreiller.

Le vieux valet de chambre jugea qu'il était opportun de laisser reposer son maître, maintenant très calme, et il s'éloigna.

Pendant qu'il était seul, il subit une nouvelle crise.

Il se souleva sur son lit et tendit avec violence les bras en avant comme pour repousser les fantômes que ses regards hallucinés voyaient autour de lui.

Ses lèvres s'agitaient.

A coup sûr il voulait parler, crier, appeler à son aide, mais aucun son ne pouvait sortir de sa gorge.

Ses mains s'abattirent sur le lit et, reprises d'un mouvement nerveux et machinal, se mirent à remonter, remonter sans cesse les draps et les couvertures.

Tout à coup les yeux, hagards jusqu'à ce moment, s'éteignirent, un tremblement convulsif secoua les membres du vieillard, la tête retomba en arrière, les lèvres frémissantes laissèrent échapper des sons confus, suivis d'un long soupir, puis le corps s'immobilisa.

Le comte Philippe de Thonnerieux, le dernier d'une grande race, venait de rendre à Dieu sa belle âme !...

Dans l'hôtel, tout dormait.

Une veilleuse brûlante sur la table de nuit éclairait vaguement le cadavre du vieux gentilhomme.

Il était près de neuf heures du matin lorsque Jérôme vint frapper doucement à la porte de son maître.

Ne recevant pas de réponse, il frappa de nouveau et, le silence continuant à régner, une frayeur soudaine s'empara de lui ; il entra.

La veilleuse brûlait toujours, mais ne jetait plus que des lueurs vacillantes dans la chambre assombrie par les lourds rideaux abaissés.

Jérôme s'approcha du lit.

Un des bras du comte reposait sur les couvertures.

Le valet toucha ce bras et le trouva raidi... Il prit la main, elle était glacée.

Vivement il se pencha vers son maître et approcha sa joue des lèvres décolorées.

Aucun souffle ne s'en échappait.

Il toucha le front et les joues, ils offraient, comme la main, la glaciale rigidité du marbre.

Le doute devenait impossible.

Philippe de Thonnerieux était mort !

Le vieux serviteur poussa un cri de désespoir et, tombant à genoux près du lit, pria en sanglotant pour l'âme de ce maître si bon qu'il adorait.

Au bout d'un temps dont il lui fut impossible à lui-même d'apprécier la durée, il se releva, songeant qu'il avait des devoirs à remplir, en sa qualité d'homme de confiance.

Il ferma toutes les portes, à l'exception de celle de la chambre mortuaire, et il réunit les valets pour leur apprendre le triste événement qui venait de s'accomplir.

Le comte était profondément aimé de tout son entourage, et quoiqu'on s'attendit chaque jour à sa mort, la consternation fut sincère.

Alors on arrangea la chambre en chapelle ardente ; on para le lit auprès duquel des religieuses vinrent réciter les prières des morts, et Jérôme alla faire les déclarations légales.

Il se rendit ensuite chez le notaire du comte dont il était en même temps l'ami.

Le notaire se nommait Pérollet, il habitait la rue de Condé et reçut immédiatement le valet de chambre porteur de la triste nouvelle.

— Vous venez réclamer de moi, sans doute, un conseil, mon cher Jérôme ? demanda-t-il après avoir témoigné un étonnement douloureux.

— Oui, monsieur...

— Eh bien ? parlez.

— Quoique monsieur le comte, mon cher maître é jamais regretté, ait certainement déposé son testament dans votre étude, dois-je aller prier M. le juge de paix de l'arrondissement de venir poser les scellés ?

— Vous le devez d'autant plus que je n'ai dans les mains aucun testament de mon pauvre ami... répliqua le notaire.

Jérôme fit un geste de surprise.

— Aucun testament !... répéta-t-il.

— Aucun.

— Il en a fait un cependant, ce n'est point douteux !...

— Je crois comme vous que le comte a fait un testament, et vous pourriez, selon toute apparence, le trouver dans un des meubles de son cabinet de travail ; mais je vous engage à laisser faire ces recherches par le juge de paix...

—J'y vais de ce pas, monsieur...

—Attendez... Toute réflexion faite, je vais avec vous. Je suis lié avec le juge de paix et je pourrai vous éviter des retards.

Le notaire et le valet de chambre se rendirent ensemble à la mairie.

Il y avait audience de la justice de paix, ce qui n'empêcha point Mo Pérollet de s'approcher du magistrat avec Jérôme pendant une suspension d'audience, de lui parler et de lui expliquer en peu de mots la situation.

—Je procéderai à l'apposition des scellés dès que je serai libre... répondit le juge de paix, puis il ajouta, en s'adressant à Jérôme :

—Ainsi vous croyez à l'existence d'un testament ?

—Oui, monsieur, et ce testament doit se trouver dans le cabinet de travail.

Le notaire et Jérôme allaient s'éloigner, lorsque le juge de paix, retenant le vieux serviteur qu'il savait investi de toute la confiance de son maître, confiance amplement méritée, lui dit :

—Il sera déjà tard lorsque j'arriverai à l'hôtel du comte de Thonnerieux... Avez-vous les clefs de tous les meubles ?...

—Oui, monsieur, de tous... elles sont réunies par un anneau brisé.

—Eh bien ! en m'attendant, chez qui pourrait se trouver le testament... Si vous réussissiez, cela simplifierait beaucoup la besogne...

—Je vais le faire, monsieur...

Et Jérôme sortit avec le notaire.

II

Rentré à l'hôtel, le vieux valet de chambre donna quelques ordres aux domestiques.

Il ouvrit d'abord le bureau, dont il explora les tiroirs, à l'exception du compartiment secret dont il ignorait l'existence, et ne trouva rien.

Les autres meubles, qu'il visita les uns après les autres, lui réservaient la même déception.

Il ne restait plus que le cabinet italien du temps de la Renaissance.

Le testament s'y trouvait, nous le savons, mais ce fut en vain que Jérôme présenta les unes après les autres à l'orifice de la serrure les clefs suspendues à l'anneau brisé, aucune d'elles ne s'y ajustait.

Très étonné, le valet de chambre fouilla les poches des vêtements portés la veille par son maître.

La clef demeura introuvable.

Jérôme en était là de ses recherches infructueuses quand on vint le prévenir de l'arrivée à l'hôtel du juge de paix, de son greffier et d'un assesseur.

Il alla à leur rencontre et les conduisit d'abord dans la chambre mortuaire, transformée en chapelle ardente, où nous savons que des religieuses priaient près du cadavre.

—Avez-vous trouvé quelque chose ? demanda le juge de paix.

—Non, monsieur...

—Vous avez cependant visité le cabinet de travail où le testament, croyez-vous, devait être placé ?...

—J'ai fouillé tous les meubles à l'exception d'un seul dont la clef ne fait point partie de celles du trousseau, et que j'ai cherchée sans résultat dans les vêtements de mon cher maître.

—Avez-vous exploré la chambre où nous sommes ?

—Non, monsieur...

—Pourquoi ?

—Je n'aurais osé le faire en présence du mort...

—Nous allons donc procéder à la pose des scellés... Quand on les lèvera, on fera des recherches minutieuses... Passons dans le cabinet du comte.

Jérôme ouvrit la porte qui de la chambre à coucher conduisait au cabinet de travail.

Après avoir examiné d'un rapide coup d'œil cette pièce, le juge de paix demanda :

—Quel est le meuble que vous n'avez pu ouvrir faute de clef ?

—Celui-ci...

Et le valet de chambre désigna le cabinet italien.

—Où votre maître renfermait-il habituellement ses valeurs ?

—Là, précisément.

—Eh ! bien, c'est là que le testament doit être... Comment expliquez-vous que la clef ne soit point avec les autres ?

—Je ne l'explique pas... Mais il me paraît impossible qu'elle soit perdue...

—Si cela était on ferait ouvrir par un serrurier, reprit le magistrat, c'est ce meuble que je vais sceller le premier...

Il ajouta, en s'adressant à son greffier.

—Ayez soin de mentionner au procès-verbal l'absence de cette clef... Quant aux papiers disséminés sur le bureau, enfermez-les dans l'intérieur du meuble afin qu'il se trouvent sous les scellés.

Une fois terminée dans le cabinet de travail, l'opération continua dans les autres pièces.

L'hôtel était vaste. Le travail fut long.

Sept heures du soir sonnaient au moment où le dernier scellé fut posé.

Le juge de paix dit au valet de chambre :

—Jérôme Villard, je vous nomme gardien des scellés... Acceptez-vous ?

—Oui, monsieur...

—Vous savez que ces fonctions entraînent pour vous une sérieuse responsabilité.

—Je le sais, et je n'en accepte pas moins... il me semblera rendre un dernier service à mon bien-aimé maître...

Les clefs des meubles furent alors étiquetées et remises au greffier de la justice de paix.

* *

Le matin de ce jour de deuil, Pascal Saunier entra de bonne heure dans la chambre qu'occupait Jacques Lagarde à l'hôtel du *Parlement*.

—As-tu bien dormi ? lui demanda Jacques en riant.

—J'ai bien dormi, répondit Pascal, et j'ai fait d'agréables rêves... des rêves de fortune...

—Bah ! tout songe est mensonge !...

—Tu verras que les miens se réaliseront...

—Je ne demande pas mieux, puisque de cette richesse je dois avoir ma part...

—C'est comme si tu l'avais ! il est temps de partir.

—Où donc allons-nous.

—A la recherche d'une maison de campagne.

—As-tu quelque endroit déterminé ?

—Aucun... Nous allons descendre au restaurant de l'hôtel et, tout en prenant une tasse de chocolat, nous jetterons un coup-d'œil sur le *Moniteur des ventes et des locations*, qui nous indiquera très certainement notre affaire. As-tu prévenu Marthe que nous nous absentons ?...

—Non... Tout à l'heure elle n'était pas encore réveillée... Je vais lui laisser un mot.

—Inutile... Angèle doit arriver ici pour l'heure du déjeuner... Elle lui expliquera le motif de notre sortie matinale et lui tiendra compagnie jusqu'à notre retour...

Les deux hommes descendirent au restaurant, et en même temps que le chocolat demandèrent au garçon qui les servait le journal dont nous avons entendu Pascal citer le titre, et qui leur fut aussitôt apporté.

L'ex-secrétaire du marquis de Thonnerieux se mit à le parcourir.

Tout à coup, il poussa une exclamation de joie.

—Tu as trouvé ? lui demanda Jacques.

—Je le crois.

—Où ?...

—Sur les bords de la Marne, près de Port-Créteil... Si, comme cela me paraît plus que probable d'après les détails

quo je viens de lire, il s'agit d'une propriété que je connais depuis longtemps, nous ne saurions trouver mieux... L'habitation est jolie, le petit parc bien ombragé et entouré d'eau par deux bras de la Marne... l'entrée donne sur la route de Gravelle à Saint-Maur... La maison est à vendre ou à louer, toute meublée.

—En moins d'une heure nous serons arrivés... As-tu de l'argent sur toi?...

—Oui, plus qu'il ne nous en faudra pour conclure, si la maison nous plaît.

Les deux hommes sortirent, prirent une voiture à la station de la Madeleine, et en vingt minutes arrivèrent à la gare, au moment où le train allait partir.

La maison qu'allaient visiter Pascal et Jacques devant servir de théâtre à des scènes très importantes de notre récit, il est nécessaire d'en donner une description aussi rapide que possible, mais cependant précise.

A droite et à gauche, deux bras de la Marne enserraient le petit parc.

L'habitation, de style Renaissance, ressemblait à un château en miniature et reflétait ses toits d'ardoise dans un lac également en miniature, à qui les pelouses soigneusement entretenues faisaient un cadre d'un vert d'émeraude.

C'était bien la maison que Pascal connaissait de longue date et qui, par sa situation même, se trouvait dans un isolement complet.

Dans la berge du bras de gauche un escalier rustique, solidement construit, permettait de descendre jusqu'à une embarcation amarrée à un poteau.

Jacques, aussi bien que Pascal, examinait avec soin la propriété, et se rendait compte des avantages qu'elle réunissait à leur point de vue particulier.

Ils échangèrent un coup d'œil, puis Pascal demanda au jardinier servant de guide :

—Vous connaissez les conditions de la location ?

—Oui, monsieur.

—Où doit-on s'adresser pour traiter ?

—Chez le notaire de Joinville, y demeurant, rue du Pont...

Vingt minutes après Jacques et Pascal entraient dans l'étude, et en ressortaient munis d'une quittance en règle de six mois, payés d'avance, pour la location d'une villa dénommée dans l'acte : *Le Petit-Castel*.

—Marthe sera là comme à cent lieues de Paris, dit Jacques, et parfaitement invisible pour les yeux indiscrets, jusqu'au jour où nous la produirons sous les feux des lustres dans les salons du célèbre docteur américain Thompson!..

—Oui, répliqua l'ex-secrétaire du comte de Thonnerieux, et si nos affaires marchent bien, je ne vois pas pourquoi nous n'achèterions point cette villa qui est charmante, et nous offrirait au besoin un asile, un refuge à peu près introuvable.

—Je suis de ton avis, reprit le médecin en riant, mais pour cela, comme tu viens de le dire, il faut que nos affaires marchent bien... Or, en ce moment, l'argent file avec une étonnante rapidité, mais il ne rentre pas ! il serait grandement temps de rendre visite au gisement d'or que tu connais...

—Je compte, dans quelques heures, y puiser à pleines mains...

—Cette nuit alors ?

—Oui, cette nuit.

III

Un moment de silence suivit ces paroles, puis Jacques demanda :

—Quand es-tu d'avis d'installer Marthe au *Petit-Castel* ?

—Je suis d'avis de l'installer ce soir même... répondit Pascal, tu te chargeras de l'amener avec Angèle. Moi je resterai à Paris, tu sais pourquoi.

En causant ainsi, les deux hommes arrivèrent à la gare.

On signalait le train.

Ils prirent vivement leurs billets, et vingt-cinq minutes plus tard ils mettaient pied à terre à la gare de Paris.

Vers deux heures et demie Pascal et Jacques rentraient dans l'appartement loué par eux à l'hôtel du *Parlement*.

Retournons à l'hôtel de Thonnerieux.

La chambre du comte Philippe, nous le savons déjà, avait été transformée en chapelle ardente où tous les domestiques de la maison venaient à tour de rôle prier auprès des religieuses.

A onze heures du soir, chacun se retira dans sa chambre. Jérôme lui-même, brisé de fatigue et de douleur, alla prendre un peu de repos.

Seules, Benoîte Mercier et Ursule Arnaud, les anciennes femmes de chambre de la comtesse et de sa fille, ne voulurent pas quitter le cercueil et décidèrent qu'elles se relayeraient d'heure en heure auprès du mort.

Ce fut Benoîte Mercier qui prit la veillée à onze heures.

Ursule demeura dans la chambre voisine en attendant que son tour arrivât.

Laissons à leur devoir pieux les servantes fidèles et rejoignons Pascal Saunier rue de Puébla, dans le logement que nous connaissons.

Après avoir débouclé deux malles, l'ex-secrétaire du comte de Thonnerieux en avait rangé le contenu sur le plancher.

Il s'assit devant son bureau et dénoua la ficelle rouge attachant le paquet que nous l'avons vu tirer de l'une de ses caisses.

C'était un diplôme de docteur délivré par l'Académie de médecine de New-York à James Thompson, sujet américain.

—Je n'avais pas oublié ce nom, dit à mi-voix Pascal, en lisant le brevet. James Thompson, né à Philadelphie, âgé de quarante ans... Quarante ans ! murmura-t-il en interrompant sa lecture, ça va vieillir un peu mon brave ami Jacques Lagarde ! Ah ! bah ! qu'importe après tout ? Ça lui donnera plus de poids... plus de sérieux... Du reste, il n'aura nul besoin de dire son âge...

Après un instant de réflexion il poursuivit, tout en repliant le parchemin :

—Certes, lorsque je ramassai ce diplôme, avec le portefeuille du pauvre diable que je trouvai, il y a cinq ans, au milieu d'un fourré du bois de Boulogne, une balle dans la tête et un revolver dans la main droite, je ne me doutais guère qu'il pourrait m'être utile un jour...

—L'identité du suicidé n'a pas été reconnue, je m'en souviens... Elle n'aurait pu l'être que par ce papier... L'enquête faite à son sujet n'a point abouti, et même les journaux ont profité de cet insuccès pour railler agréablement la police. Le docteur Thompson n'a donc pas à craindre qu'on vienne lui réclamer la peau dans laquelle il va se glisser.

Pascal serra le diplôme dans un des tiroirs de son bureau.

Il était onze heures.

—Encore un peu trop tôt, se dit le jeune homme, mais tout en flânant je gagnerai le boulevard où j'attendrai minuit. A minuit, je prendrai le chemin du gisement aux lingots d'or. Pour le quart d'heure, il faut de la prudence, et beaucoup. Je ne dois rien garder sur moi qui puisse dans un cas donné devenir pièce à conviction contre moi, par conséquent je laisse ici mon portefeuille, mon porte-monnaie, ma montre et cette bague... Quant à mes boutons de manchettes, ils sont en nacre, sans initiales, et ne pourraient servir d'indice si je venais à les perdre là-bas... chose d'ailleurs bien invraisemblable... Mon mouchoir de poche n'est point marqué... Je vais échanger mon chapeau contre une casquette achetée jadis en province chez un chapelier qui ne me connaissait point et ne m'a jamais revu...

—Maintenant il faut tout prévoir... on ne sait pas ce qui peut arriver... Je veux rester libre... Tant pis pour quiconque me surprenant aurait la maladresse de me mettre la main au collet ! Dans ma poche un couteau solide... le revolver fait trop de bruit...

Tout en monologuant ainsi, Pascal avait déposé sur son bureau les différents objets qu'il venait de nommer successivement.

Il glissa quelques louis et de la monnaie blanche dans son gousset, se coiffa d'une casquette dont l'allure provinciale était indiscutable, et prit sur la cheminée un couteau catalan qu'il ouvrit et dont il constata la force.

— De quoi m'éclairer... continua-t-il en allant chercher en un coin de la chambre une toute mignonne lanterne sourde. Voilà mon affaire... La lanterne est garnie d'une bougie neuve plus longue qu'il ne faut pour le temps que je passerai là-bas...

Pascal referma la lanterne et la plaça dans la poche de côté d'un ample pardessus de demi-saison qu'il endossa.

Il se précautionna d'allumettes, n'oublia point le trousseau de clefs dont la recherche lui avait donné tant de mal, puis, muni de tout cela, éteignit sa bougie et sortit de la chambre en refermant derrière lui la porte à double tour.

La concierge lui tira le cordon.

Une fois dehors, il se dirigea d'un pas rapide vers la rue de Lafayette qu'il descendit dans toute sa longueur, et gagna les boulevards par la rue Laffitte.

Pascal suivit le boulevard jusqu'à la Madeleine et prit la rue Royale.

A une heure du matin il se promenait encore dans les Champs-Élysées, fumant son quatrième cigare.

Les voitures ne roulaient plus guère, et les passants devenaient rares.

Le jeune homme revint sur ses pas dans la direction de la place de la Concorde, traversa le pont Royal, longea les quais depuis la Chambre des députés jusqu'au Palais des beaux-arts et s'engagea dans la rue Bonaparte.

Deux heures sonnaient à l'horloge de la mairie du sixième arrondissement au moment où il déboucha sur la place Saint-Sulpice.

Là, tout est silencieux. Pas un être vivant, pas une voiture et, comme si le diable voulait venir en aide à Pascal, de gros nuages noirs, poussés par un vent chaud, couvraient le ciel, et quelques éclairs précurseurs de l'orage jetaient par intervalles leurs clartés blanches sur les deux tours inégales de la vieille église.

Le complice de Jacques Lagarde remonta la rue Bonaparte jusqu'à la rue de Vaugirard, s'arrêta, lança un coup d'œil interrogateur à droite et à gauche, puis, certain que personne ne s'approchait, retourna brusquement sur ses pas, tout en tirant de sa poche le trousseau de clefs, et vint faire halte devant la petite porte de service pratiquée dans la haute muraille du jardin de l'hôtel de Thonnerieux.

— Pourvu, se dit-il en cherchant à introduire une des clefs dans la serrure, pourvu que depuis quatre ans on n'ait pas changé le système de fermeture de cette porte... Tous mes châteaux en Espagne s'effondreraient...

L'angoisse qui s'emparait de lui à cette pensée se dissipa bien vite.

La clef tournât sous la pression de sa main.

A grand-peine il contint l'exclamation de joie prête à s'échapper de ses lèvres.

— Allons, murmura-t-il, décidément, j'ai la veine !...

La porte s'ouvrit.

Pascal s'élança dans le jardin, et referma derrière lui en ayant soin de ne produire aucun bruit,

Il poursuivit, en jetant un regard autour de lui :

— Je suis dans la place... Voici trois ans bientôt que je n'ai mis les pieds ici ! J'y serais encore, cependant, si je l'avais voulu, et j'aurais dû le vouloir... Un maniaque, un dérangé, le comte Philippe de Thonnerieux, mais un brave honnête homme au fond... La vie était douce auprès de lui et les appointements de M. le secrétaire intime se chiffraient par billets de mille !... Ah ! il en a, de ces billets bleus, le comte et, comme je connais ses habitudes et ses tics, lesquels n'ont fait certainement que croître et embellir, ce qui pour les vieillards est une règle sans exception, je n'aurai pas la moindre peine à mettre la main sur le magot !... Ces clefs que j'ai su conserver m'ouvriront toutes les portes...

Et Pascal caressait avec une sorte de reconnaissance le trousseau de clefs que nous connaissons.

Lentement, à petits pas comptés, il traversa le jardin où des groupes d'arbres séculaires entretenaient une ombre profonde sur les statues de marbre blanc.

Arrivé au bord d'une pelouse faisant face à l'hôtel, il s'arrêta et jeta les yeux sur la façade.

— Persiennes fermées, pensa-t-il, aucune lumière à l'intérieur... Tout repose. La chambre de Jérôme est au deuxième étage... les autres domestiques logent au-dessus. La chambre à coucher du comte et son cabinet de travail sont au premier. C'est là qu'il faut aller... Orientons-nous donc... Dans l'angle droit de l'hôtel, se trouve une porte ouvrant sur un vestibule... De ce vestibule partent deux escaliers de service, l'un conduit aux appartements du comte et l'autre aux logements des domestiques... Entre eux, je ne puis me tromper... Allons !...

Pascal franchit l'espace qui le séparait de la porte du vestibule, qu'il ouvrit avec une nouvelle clef choisie dans le trousseau.

Il entra, referma la porte comme il avait refermé celle du jardin, tira de la poche de son pardessus la minuscule lanterne sourde et il en alluma la bougie.

Ceci fait, le jeune homme commença l'ascension de l'escalier conduisant à l'appartement de M. de Thonnerieux.

L'épaisseur du tapis de moquette recouvrant les marches assourdissait le bruit de ses pas.

Un silence morne régnait dans l'intérieur de l'hôtel.

Au dehors l'orage approchait de plus en plus ; le tonnerre grondait sourdement.

Pascal, après avoir traversé une vaste anti-chambre tendue de *verdures* flamandes et ornée de bustes posés sur des socles de marbre, était arrivé en face de la porte du cabinet de travail.

Là, il s'arrêta.

Son cœur battait avec violence.

Une sueur glacée mouillait ses tempes.

On eût dit que quelque puissance mystérieuse, plus forte que sa volonté, l'empêchait d'aller plus loin.

L'action qu'il était venu commettre lui causait en ce moment une sorte de terreur instinctive dont il lui aurait été impossible d'analyser les causes.

En moins de quelques secondes ses souvenirs, que cependant il n'évoquait pas, lui montrèrent tout ce qu'il avait eu à subir à la suite d'un premier crime.

La prévention interminable, les longues séances dans le cabinet du juge d'instruction, la cour d'assises, la maison centrale, passèrent devant ses yeux.

L'idée de ne point aller plus avant traversa son esprit, mais avec une nature telle que la sienne cette hésitation ne pouvait durer et ne dura pas en effet.

Un mauvais sourire crispa ses lèvres ; un feu sombre s'alluma dans ses prunelles ; le pli creusé entre ses sourcils s'effaça ; il posa sa main sur le bouton de la serrure, le fit lentement tourner, et la porte s'ouvrit devant lui.

Il franchit le seuil et dirigea la clarté de sa lanterne vers le point central du cabinet.

Quoique blafarde, sans éclat, cette clarté pouvait lui permettre cependant de distinguer les objets qui l'entouraient.

Son regard se fixa tout d'abord sur le bureau puis sur le meuble italien du temps de la Renaissance.

Brusquement il tressaillit, comme sous le coup d'une décharge électrique.

Les bandes blanches et les cachets rouges fermant les meubles venaient de frapper ses yeux.

— Que se passe-t-il donc ? se demanda-t-il. Impossible de s'y tromper... ces bandes... ces cachets... ce sont des scellés !

En parlant, ou plutôt en pensant ainsi, Pascal s'était lentement approché du bureau, sur lequel se trouvaient plusieurs lettres de faire-part tout ouvertes.

Il approcha l'une d'elles de la pâle lumière de sa lanterne

et il lut. Mort ! se dit-il ensuite en frissonnant, le comte est mort !...

Les scellés sont posés, donc le juge de paix est venu à l'hôtel... S'il a fouillé les meubles, les billets de banque ne s'y trouvent certainement plus ! ah ! ce serait jouer de malheur ! Ces lettres indiquent l'enterrement pour demain... Alors le cadavre est là... dans la chambre voisine... et on le veille sans aucun doute...

L'ex-secrétaire du comte Philippe sentit un frisson passer sur sa chair, mais il se remit aussitôt.

— Eh bien ! que m'importe, après tout ? murmura-t-il avec résolution. Le danger ne m'a jamais fait peur... La présence des gens qui sont là ne m'empêchera point de tenter l'aventure !!

Marchant sur la pointe des pieds, il se dirigea vers la baie communiquant avec la chambre du comte, et close seulement par une épaisse portière de tapisserie qu'il souleva.

Il vit alors Philippe de Thonnerieux étendu, les yeux clos, dans son cercueil autour duquel brûlaient des cierges, il vit deux religieuses assises, et une femme agenouillée.

Fatiguées par une longue veille, les religieuses s'étaient assoupies en roulant sous leurs doigts les grains de leur chapelet.

La femme agenouillée en qui Pascal reconnut l'ancienne femme de chambre de la comtesse, s'absorbait dans la prière.

— Rien à craindre de ces trois pauvres créatures... murmura le jeune homme, à l'œuvre !

Il retourna près du cabinet italien et poursuivit :

— C'est là que le comte mettait ses valeurs. C'est là qu'elles doivent se trouver encore si le juge de paix chargé de la pose des scellés n'a point visité ce meuble, ce qui est possible après tout... Mais comment l'ouvrir sans une effraction forcément bruyante ?... Je possède seulement la clef du bureau, et sans doute on aura pris celle du meuble dans le tiroir secret où le comte avait l'habitude de la déposer... Je vais d'ailleurs savoir à l'instant à quoi m'en tenir...

Pascal déposa la petite lanterne sur le bureau et, tirant de sa poche le couteau catalan qu'il ouvrit, il en glissa la lame entre le bois poli du meuble et le cachet de cire du scellé qu'il enleva.

Introduisant alors dans la serrure du bureau une des clefs du trousseau qu'il possédait, il la fit tourner ; le tiroir aussitôt céda et le jeune homme, appuyant le doigt sur un ressort, démasqua le compartiment secret.

Un joie vive éclaira son visage.

Il tenait la clef cherchée.

C'était d'un heureux augure !

Muni de cette clef, Pascal revint au cabinet italien, enleva les scellés comme un instant auparavant il avait enlevé ceux du bureau, ouvrit le meuble et mit la main sur le coffret où nous avons vu le comte placer son testament et qui contenait des liasses de billets de banque.

Pascal en souleva le couvercle et il eut peine à étouffer une exclamation de triomphe.

Il y avait là une fortune !...

IV

Ce n'est pas tout.

A côté du coffret se trouvaient des Bons du Trésor, des actions, des obligations, des valeurs de toutes sortes.

Pascal en mit une partie dans le coffret dont il rabassa le couvercle, glissa les autres dans ses poches, ou les entassa sur sa poitrine, sous son vêtement boutonné ; referma le cabinet italien, et replaça les scellés assez adroitement pour qu'il fût difficile de s'apercevoir qu'ils avaient été enlevés.

Ceci fait, il reprit le coffret, et il se disposait à sortir quand il crut entendre marcher dans la chambre du mort.

Pour s'assurer qu'il ne se trompait point il se dirigea vers la portière qu'il souleva de nouveau.

Les religieuses sommeillaient toujours ; mais l'ancienne femme de chambre de la comtesse, ayant fini ses deux heures

de veille, venait de se lever et traversait la chambre on se dirigeant vers une issue latérale par laquelle elle disparut.

Sans perdre une minute, Pascal courut à la porte donnant sur l'antichambre, l'ouvrit, et il allait gagner l'escalier lors qu'un bruit de pas sur les marches, frappa ses oreilles...

— On monte ici... se dit-il, je suis perdu si je ne me tire d'affaire à force d'adresse et d'audace...

Refermant aussitôt la porte il traversa le cabinet de travail, éteignit sa lanterne sourde, gagna la chambre mortuaire et, s'assurant d'un regard que la sortie d'Ursule n'avait point interrompu l'assoupissement des religieuses, il se dirigea vers le cercueil, souleva la tête du mort, glissa le coffret sous les épaules puis, après avoir accompli cette œuvre sacrilège, il laissa retomber à la fois la tête et le suaire et, s'élançant derrière les tentures de l'alcôve, s'étendit à plat ventre sous le lit lui-même.

Tout ceci s'était accompli en beaucoup moins de temps que nous n'en avons mis à l'écrire.

Pascal avait eu d'ailleurs grandement raison de se hâter, car à la minute précise où il disparaissait sous le lit du comte, un lit à colonnes torses et à rideaux de lourds brocard, Jérôme paraissait sur le seuil du cabinet de travail, les religieuses s'éveillaient, et Benoite Mercier, prévenue par Ursule, venait la remplacer auprès du cercueil.

Il était en ce moment quatre heures du matin.

Au dehors le jour paraissait.

— Vous devez être bien fatiguée, ma pauvre Benoite. dit le vieux valet de chambre à l'ancienne femme de chambre qui venait d'entrer et qui répliqua :

— Je le suis un peu, bien sûr, mais je le serais davantage encore que je me plaindrais point et que je n'en veillerais pas moins... Monsieur le comte était un assez bon maître pour qu'on ne lui marchandât pas les prières... Mais vous, Jérôme, pourquoi vous être levé déjà, au lieu de prendre un peu de repos dont vous avez si grand besoin ?...

— Je ne pouvais dormir... le chagrin me tient éveillé

— Et qu'allez-vous faire debout, de si grand matin ?

— Je vais mettre mes comptes en ordre, afin de les présenter au notaire s'il me les demande...

Le vieux valet de chambre sortit pour gagner la pièce qui lui servait de bureau.

Benoite s'agenouilla et se mit à lire les prières des morts, tandis que les religieuses récitaient les psaumes de la pénitence. Pascal retenait son souffle.

Un seul mouvement, le bruit même de sa respiration, si faible qu'il fût, pouvaient trahir sa présence, par conséquent le perdre.

Malgré la trempe vigoureuse de sa nature, malgré la diabolique énergie de sa volonté, il éprouvait une profonde épuisante.

Chacun des battements de son cœur retentissait dans ses oreilles avec une sonorité fantastique, et le faisait trembler.

Le temps passait lentement.

Le jeune homme entendit sonner cinq heures, puis six heures.

Des transes mortelles lui mottaient aux tempes une sueur froide.

Si la malchance voulait qu'on dérangerait le lit, il serait pris et, comme il ne pourrait justifier sa présence, une condamnation nouvelle le renverrait à bref délai dans une prison semblable à celle d'où il venait de sortir.

A mesure que les minutes succédaient aux minutes, la situation de Pascal, si pénible déjà, s'aggravait encore.

Des crampes le torturaient.

Il lui fallait appuyer une de ses mains sur sa bouche pour étouffer les plaintes sourdes prêtes à s'en échapper.

Vers huit heures et demie, Jérôme reparut dans la chambre mortuaire.

Il était accompagné d'un inspecteur aux pompes funèbres venu dans le but de s'assurer que toutes les dispositions étaient prises et que les ordres donnés s'exécuteraient à la lettre.

—Le service est pour dix heures très précises, dit-il à Jérôme. La levée du corps, en raison de l'extrême proximité de l'église, se fera donc à dix heures moins un quart... Une demi-heure d'exposition suffira... Nos ouvriers vont s'occuper immédiatement de tendre la porte cochère...

A partir de ce moment, la chambre mortuaire fut envahie par des amis qui voulaient jeter un dernier regard sur le visage du comte de Philippe de Thonnerieux, avant que ce visage disparût pour toujours.

Pascal voyait passer devant ses yeux des jambes qui allaient, venaient, tournaient autour du cercueil; des robes dont les longues jupes effleuraient avec un bruit très doux la haute laine du tapis.

La comtesse de Chatelux, son fils Fabien, Raymond et Paul Fromental, vinrent s'agenouiller et prier devant la dépouille mortelle de celui qu'ils avaient aimé, respecté, et qu'ils pleuraient.

Soudain parurent les ensevelisseurs, qui firent évacuer la chambre.

On enleva le cercueil des tréteaux sur lesquels il était placé et, après que Jérôme sanglotant eût effleuré respectueusement de ses lèvres le front glacé du maître qu'il devait regretter jusqu'à son dernier souffle, on ramena le suaire sur le visage, on vissa la planche de chêne formant le couvercle de la bière munie d'un écusson de cuivre portant le nom et le titre du défunt, et quatre hommes descendirent le cercueil pour l'exposer en grande pompe sous la voûte drapée de noir où le catafalque était préparé.

Dans la chambre funèbre on avait éteint les cierges, ployé et emporté les tentures de deuil et les tréteaux maintenant inutiles.

Le bruit des pas cessa de se faire entendre.

Les portes se refermèrent.

Pascal, enfin, était seul!

Lorsqu'on avait porté la main sur le cercueil, le jeune homme, oubliant pour une seconde les tortures qu'il subissait, sentit un frisson d'angoisse courir dans ses moelles.

Si les ensevelisseurs soulevaient le corps; ils découvrirait forcément le coffret caché sous les épaules du cadavre, et alors cette fortune, qui devait le conduire à une fortune bien autrement grande encore, serait perdue pour lui!.

Aussi éprouva-t-il un allègement inouï quand il entendit placer le couvercle de la bière et poser les vis.

Au moment où la chambre se trouva déserte, cet allègement devint complet.

Arrachant, non sans peine, à la position horizontale qu'ils occupaient, ses membres raidis par une immobilité de près de cinq heures, il se réfugia derrière les pentes de brocard tombant du baldaquin du lit et il épousseta de son mieux la pousière qui le couvrait de la tête aux pieds.

Le désordre de sa toilette réparé tant bien que mal, il quitta son abri provisoire, gagna une porte dérobée connue de lui et établissant une communication avec l'escalier de service.

Deux minutes plus tard il arrivait au milieu de la foule réunie pour suivre le convoi, et comme les éléments les plus disparates de la société se trouvaient représentés dans cette foule, personne ne remarqua ni sa présence, ni son costume.

La rue était pleine de monde; toutes les bouches exaltaient les grandes qualités et surtout l'inépuisable charité du feu comte.

L'exposition ne dura qu'une demi-heure.

Le corbillard, un splendide corbillard de première classe, et les voitures de deuil arrivèrent.

La levée du corps eut lieu, et le convoi partit pour l'église. Mille personnes, au bas mot, suivaient le char funèbre.

Pascal jugea complètement inutile de se joindre à cette foule et de l'accompagner à Saint-Sulpice. Le cimetière seul avait désormais un intérêt pour lui, et ce fut au cimetière qu'il se rendit en ligne directe.

Une fois arrivé, il se renseigna sur l'endroit où se trouvait le tombeau de la famille des Thonnerieux, et il se dirigea vers cet endroit.

Les marbriers y travaillaient déjà, descendant la dalle du caveau dans lequel on allait déposer le cercueil.

Le jeune homme s'approcha d'eux, leur adressa quelques questions banales et parut examiner les travaux en curieux désœuvré qui s'inquiète des moindres choses dans le but unique de tuer le temps, puis, tout en se donnant l'attitude d'un flâneur, il attendit l'arrivée du convoi, arrivée qui n'eut lieu qu'à près de midi.

Nous ne raconterons point les détails de la cérémonie, pareille à toutes les autres du même genre.

Ce dernier hommage rendu à l'homme de bien, et les prières finies, la foule s'écoula lentement, silencieuse et recueillie, Jérôme resta seul avec les marbriers et l'un des gardiens du cimetière.

Mais Pascal n'était pas loin.

Le dos tourné, la visière de sa casquette rabattue sur le front, il semblait examiner avec grande attention un mausolée voisin de la famille de Thonnerieux; en réalité il s'arrangeait de façon à ne pas perdre un mot des paroles échangées entre les ouvriers et le valet de chambre du feu comte.

Les marbriers replacèrent les dalles sur l'ouverture du caveau.

—Ne scellez-vous pas ces dalles? demanda Jérôme au contre-maître qui répondit:

—Non, monsieur... Nous avons à terminer pour le quart d'heure une besogne très urgente, et nous remettons à demain matin celle-là, qui l'est beaucoup moins puisque le monument est fermé... je vous prierais même de bien vouloir donner à M. l'inspecteur la clef dont nous aurons besoin...

Il désignait le gardien.

Jérôme lui tendit la clef, ploya le genou devant le tombeau, comme on fait dans une église en passant devant l'autel, et à son tour se retira.

Pascal avait tout entendu.

Dès que Jérôme eût disparu, il se dirigea vers la porte de sortie, gagna la station de voitures la plus proche, et monta dans un fiacre.

—Où allons-nous bourgeois? lui demanda le cocher.

—Place de la Madeleine... Vous m'arrêterez en route chez un chapelier...

Le fiacre roula.

Il était plus d'une heure lorsque Pascal, ayant échangé sa casquette contre un chapeau, rejoignit Jacques Lagarde dont chaque minute écoulée augmentait l'inquiétude.

—Enfin! s'écria-t-il en voyant entrer le jeune homme. Sais-tu que je commençais à te croire perdu!

—Ça ne m'étonne pas!... J'ai bien failli l'être!...

—Tu as donc couru un danger?...

—Enorme!

—Dont tu es sorti sain et sauf, c'est le principal... Et le gisement aux lingots?

—Très riche, le gisement!... Très féconde, la mine!...

—Alors, tu as trouvé la fortune?...

—Le commencement de la fortune, oui... une première mise de fonds plus que suffisante...

—Combien?

—Je ne sais pas encore, mais je réponds absolument d'un chiffre respectable...

—Pourquoi cette absence prolongée qui me faisait brûler à petit feu?

—Ah! pardieu!... pourquoi? Parce que j'étais étendu tout de mon long sous un lit, d'où je ne pouvais bouger sous peine d'être pincé, et je te garantis que cette position n'était pas drôle du tout!

—Sous un lit! répéta Jacques stupéfait.

—Parfaitement! Cela t'intrigue?... Eh bien! écoute... Je puis à présent te dire ce que j'ai tenté... Ce que j'ai fait... ce qui reste à faire...

Et Pascal raconta, sans rien omettre, ce que nos lecteurs savent déjà.

Jacques l'écoutait bouche bée, effrayé et tout à la fois émerveillé de son audace.

—Mais ce coffret, tu ne l'as plus?... fit-il quand le jeune homme eût achevé.

—Nous l'aurons la nuit prochaine et nous saurons ce qu'il renferme... Pour le quart d'heure je vais déjeuner, car tu dois comprendre que j'agonise littéralement de faim! Tiens-moi compagnie, veux-tu?

—J'ai déjà déjeuné.

—Ça ne fait rien, tu recommenceras, ou du moins tu me verras faire, et tout en déjeunant nous causerons des dispositions à prendre...

Non seulement Pascal mourait de faim, ainsi que nous venons de le lui entendre dire, mais il était brisé de fatigue, et cette fatigue il ne la sentait pas, tant l'idée de se trouver prochainement en possession du coffret précieux le galvanisait.

Après déjeuner il gagna sa chambre pour se débarrasser des valeurs qui remplissaient ses poches et cuirassait sa poitrine, puis il se rendit, en compagnie de Jacques, rue de Puebla, où il choisit dans son arsenal divers instruments tels que tournevis, trousseau de clefs et de crochets vulgairement nommés *rossignols*, et où il reprit son costume habituel.

—Maintenant, filons... dit-il.

—Où allons-nous? demanda Jacques.

—Peux-tu me faire cette question? il me semble que tu dois le deviner sans peine! Nous allons au cimetière Montparnasse.

—Déjà!!

—Il faut que nous y soyons avant la fermeture des portes...

—C'est à peine s'il est cinq heures...

—Les cimetières ferment à sept heures, et d'ailleurs, j'ai besoin d'étudier différentes choses... En route!...

—En route, soit!...

Les deux complices quittèrent la rue de Puebla, et bras dessus, bras dessous se dirigèrent vers le cimetière Montparnasse.

V

A sept heures du soir, heure réglementaire, les portes du cimetière Montparnasse avaient été fermées.

Promeneurs, désœuvrés, ouvriers, visiteurs, conduit les uns par la curiosité, les autres par le souvenir, dans la vaste nécropole, s'étaient retirés.

Les gardiens, après avoir fait leur ronde comme de coutume, avaient regagné leurs demeures respectives.

La nuit vint: une belle nuit de juin, plus lumineuse qu'un jour de brume.

Au font du ciel criblé d'étoiles la pleine lune brillait comme un grand bouclier d'argent, blanchissant de ses rayons la cime des arbres et le sommet des tombes monumentales.

Successivement les horloges des environs sonnèrent neuf heures, dix heures, onze heures.

Au moment où la dernière vibration du onzième coup s'éteignait dans l'espace, un mouvement se produisit au milieu d'un fourré presque inextricable de cyprès et de rosiers poussant en toute liberté et occupant un des angles du cimetière.

Deux hommes sortirent avec précaution de ce fourré et se dirigèrent lentement, furtivement, vers une allée, en ayant soin d'éviter les espaces découverts où la lune projetait sa lumière.

Ces deux hommes, avons-nous besoin de le dire? étaient Pascal Saunier et Jacques Lagarde.

—Onze heures sonnées!... fit Pascal à demi-voix. Nous n'avons plus rien à craindre... nous pouvons agir

—Te reconnaîtras-tu dans les labyrinthes compliqués de cette ville des morts? demanda le médecin.

—J'en réponds... Le sens de la mémoire topographique est très développé chez moi... Viens donc, et amortissons autant que possible le bruit de nos pas qui pourrait nous trahir si quelque gardien veillait encore par hasard...

Pascal marcha pendant deux ou trois minutes droit devant lui, tourna successivement à droite et à gauche puis, s'orientant sans la moindre peine, gagna l'avenue principale, en marge de laquelle s'élevait le tombeau de famille de Thonnier, but de la course nocturne des deux complices.

—Nous approchons... murmura Pascal à l'oreille de Jacques. Dans un instant nous serons arrivés.

En effet il ne tarda guère à s'arrêter en face d'un monument funèbre de grande apparence.

—C'est là... fit-il en étendant la main vers ce monument, et il ajouta, en promenant autour de lui un regard investigateur. Maintenant il s'agit d'ouvrir, j'espère bien que ce ne sera pas long.

Tirant alors de sa poche son trousseau de fausses clefs, il les essaya les unes après les autres à la serrure de la porte de bronze, mais ce fut inutilement.

—Pas une de ces clefs ne va! dit-il avec impatience. Je vais me servir des crochets.

Avec les crochets il fut plus heureux, car au bout de deux ou trois secondes un craquement se fit entendre, indiquant que le pêne venait de céder.

Pascal tira la porte à lui.

Elle tourna sur ses gonds.

—Entre vite! reprit-il en s'adressant à Jacques.

Celui-ci, non sans une violente émotion nerveuse, pénétra dans l'intérieur du tombeau où Pascal le suivit.

—Et maintenant? demanda-t-il.

—Maintenant, répondit l'ex-secrétaire de M. de Thonnier il faut prendre nos précautions... la première sera de refermer cette porte et d'en condamner les ouvertures, car nous allons allumer la lanterne, et la lumière pourrait être aperçue du dehors...

Otant alors son pardessus, le jeune homme s'en servit pour masquer à l'intérieur les découpures en forme de croix pratiquées dans la partie supérieure du bronze de la porte, puis il repoussa celle-ci de telle sorte qu'elle parût fermée quoique ne l'étant pas.

Jacques alluma la petite lanterne sourde dont nous avons vu Pascal se servir au cours de la nuit précédente.

—A la besogne! commanda le jeune homme, et il se mit à ranger près de l'autel les chaises garnissant le petit sanctuaire formé par l'intérieur du tombeau.

Ceci fait, il se pencha vers les dalles au centre desquelles étaient scellés des anneaux de fer servant de poignées. Il en souleva une, puis une autre.

Le caveau s'ouvrit, béant, devant lui et, sous le rayon de pâle lumière projeté par la lanterne que tenait Jacques il aperçut le cercueil, disparaissant à demi sous les couronnes dont on l'avait couvert quelques heures auparavant.

—Nous ne pouvons pas descendre tous les deux là-dedans, fit observer Jacques, l'espace est si étroit que nous nous gênerions mutuellement.

—Je descendrai seul... répondit le jeune homme. Passe-moi mon tourne-vis et la lanterne... Toi, reste-là, aux aguets, l'oreille tendue... je ne redoute aucune surprise, aucun danger, mais il est toujours bon d'être sur ses gardes... Trop de prudence ne saurait nuire.

Pascal se laissa glisser dans le caveau, et posa ses deux pieds sur le cercueil qui rendit un bruit sourd.

Jacques lui tendit la lanterne et le tourne-vis puis, prenant une chaise, il alla s'asseoir près de la porte, l'oreille au guet. Le calme absolu de ces deux misérables était effrayant.

Violateurs infâmes d'un tombeau, sacrilèges impies, ils ne frissonnaient même point à la pensée du crime qu'ils allaient commettre, qu'ils commettaient!

Après avoir débarrassé le cercueil des couronnes entassées, Pascal se mit à l'œuvre.

Le travail était long, mais point difficile, il consistait simplement à enlever une trentaine de vis maintenant le couvercle du cercueil.

Grâce à l'instrument spécial donc il avait eu soin de se munir, la besogne marcha sans encombre.

Au bout de trois quarts d'heure environ, la dernière vis sortait de son alvéole

—C'est fait! dit Pascal. Dans un instant nous serons riches!

Jacques alors quitta sa chaise, et pour mieux voir s'agenouilla sur le bord de l'ouverture.

Pascal venait de faire glisser le couvercle du cercueil.

On put deviner alors le visage du comte de Thonnerieux dont l'étoffe souple du suaire dessinait vaguement les traits rigides.

Peu importait aux deux bandits.

Les mains de Pascal plongèrent dans le cercueil, se joignirent sous les épaules du cadavre pour le soulever, puis elles reparurent tenant le précieux coffret.

—Le voici ! fit le jeune homme en tendant ce coffret à Jacques qui le saisit fiévreusement.

—Enfin ! murmura-t-il. Nous avons donc gagné le gros lot !

—Je compte bien que nous en gagnerons un plus gros encore, grâce à celui-là ! répondit Pascal.

—Remonte vite et partons... Il me tarde de connaître l'importance du magot !

—Te figures-tu que je vais laisser ainsi trace de notre passage !... Un peu de patience cher ami !... Les ouvriers viendront au point du jour... Si par hasard ils soulevaient les dalles avant de les sceller, ce qui est, en somme, bien possible, ils constatèrent au premier coup d'œil la violation de sépulture... Delà enquête, contre-enquête, toute la police sur pied, tous les limiers de la sûreté lancés à la recherche des dévaliseurs de tombes !... C'est ça qui serait bête et pourrait devenir gênant ! Je vais refermer le cercueil, replacer les couronnes, remettre enfin toutes choses dans l'état où nous les avons trouvés... Ne penses-tu pas que j'ai raison ?...

—Complètement, mais dépêche-toi !

Pascal ne perdit pas une minute.

En moins d'une demi-heure, il avait terminé et remontait près de Jacques.

Les dalles furent immédiatement rajustées et les chaises reprirent leur place en face de l'autel.

Jacques éteignit la lanterne sourde.

—Ah ! diable ! fit tout à coup Pascal avec un accent de vive contrariété.

—Qu'y a-t-il ? demanda le médecin.

—J'ai oublié quelque chose en bas...

—Quoi donc ?

—Le tourne-vis...

—Vas-tu pas aller le chercher ?

—Non, car, toutes réflexions faites, la présence de cet outil n'est guère compromettante... Mais enfin j'aimerais mieux le sentir dans ma poche... N'y pensons plus...

Pascal endossa son pardessus, inutile désormais pour masquer les ouvertures, et reprit :

—Les clefs ?

—Les voilà...

—Tu tiens le coffret ?

—Oui.

—Alors, filons... Je vais refermer la porte...

Jacques passa le premier.

Pascal derrière lui, tira lentement la porte de bronze qui se referma sans bruit.

—Maintenant tout n'est pas fini, fit-il ensuite. Le plus fort est fait, mais il s'agit de sortir du cimetière...

—Sortir ! répéta Jacques. N'attendons-nous point l'ouverture des portes ?...

—Merçi ! Tu es bien bon pour nous, toi ! Tu passerais le coffret au nez des gardiens, n'est-ce pas ? Ça serait le vrai moyen de nous faire empoigner du premier coup !... Non, mon ami, nous n'attendrons point le jour ! Nous allons faire concurrence aux matous du quartier et grimper par-dessus le mur... J'ai étudié les lieux et combiné notre petite affaire... Gagnons le côté du cimetière qui longe la rue du Champ-d'Asile.

Pascal s'orienta pendant une ou deux secondes et se mit à marcher rapidement, suivi de Jacques.

Bientôt ils arrivèrent auprès d'une muraille à laquelle se trouvaient adossées des tombes.

—C'est là qu'il faut passer, murmura Pascal, et ce sera presque aussi commode qu'un grand escalier...

Il grimpa sur un mausolée, en se servant des sculptures comme d'échelons, atteignit le chaperon du mur, et de ce point élevé jeta un regard nquisiteur dans la rue, qui s'étendait à droite et à gauche.

—Personne ! dit-il à demi-voix, lune couchée, nuit sombre, un bec de gaz allumé sur trois !... Tout va bien ! fais comme moi...

Et avec une habileté de gymnaste il sauta dans la rue.

Presque aussitôt la tête de Jacques apparut au sommet de la muraille.

—Jette-moi le coffret, lui dit le jeune homme, là, c'est ça... je le tiens... maintenant, si le saut t'épouvante, empoigne le chaperon avec les deux mains, et laisse-toi couler...

L'instant d'après le médecin rejoignait son ami.

—Pour le quart d'heure il s'agit de trouver une voiture... murmura-t-il. Je ne me sens pas le courage d'aller d'ici à la Madeleine à pied...

—Descendons jusqu'à la gare Montparnasse... Nous en sommes à cinq minutes... il y a là des maraudeurs toute la nuit...

Près de la gare, en effet, malgré l'heure ultra-matinal stationnaient deux ou trois fiacres, plus démantelés les uns que les autres.

Pascal et Jacques en prirent un, et donnèrent l'ordre au cocher de les conduire à l'hôtel du *Parlement*.

Les deux complices étaient brisés de fatigue et mouraient de faim, aussi commandèrent-ils au garçon de service de monter dans leur appartement du pain, de la viande froide, et deux bouteilles de vin de Bordeaux, ce qui fut fait.

—Souperons-nous avant d'ouvrir ce coffret ? demanda Jacques dont la curiosité dépassait encore l'appétit.

—Oui, répondit Pascal, car je suis à bout de forces... et ce n'est pas un mot en l'air... je crois que je vais me trouver mal...

En effet, à ce moment précis, des gouttes de sueur froide perlèrent aux tempes du misérable.

Il devint très pâle et se laissa tomber sur le siège placé derrière lui.

Depuis quarante-quatre heures il n'avait pas dormi.

L'énergie de la créature humaine a des bornes.

La sienne était à bout.

—Tu es surmené, mon pauvre ami ! dit Jacques en s'approchant de lui. Heureusement, il suffira d'un verre de vin bien sucré pour te remettre...

Et tout aussitôt il se mit à préparer le breuvage tonique dont il venait de recommander l'emploi.

Pascal vida le verre d'un seul trait et se trouva ranimé, réconforté.

—Un peu de nourriture fera le reste... murmura-t-il en attaquant un morceau de jambon d'York.

Jacques l'imita, et à mesure que les deux hommes mangeaient il sentait leur fatigue diminuer et céder la place à une sorte de bien-être.

—Ça va maintenant, fit Pascal. Je redeviens moi-même... Tu ne peux te figurer ce que j'ai ressenti en rentrant ici... Il m'a semblé que j'allais mourir. Pourtant je ne suis point une femellette...

—Comment aurais-tu résisté à tant d'émotions, de surexcitations ? répliqua Jacques. La privation de sommeil, la fatigue, ont amené une syncope. C'est tout naturel... Quand tu auras mangé et dormi, il ne restera plus aucune trace de ton malaise passager...

—Oui, sans doute, mais à présent que la faim est satisfaite, avant de songer à dormir visitons notre fortune... Passe-moi le coffret...

Le jeune homme exhiba son porte-monnaie, dans lequel il prit une petite clef, celle du coffret, mais avant de s'en servir, il ouvrit une armoire d'où il tira d'abord les liasses d'actions et de valeurs diverses qu'il y avait entassées, et qu'il plaça sur la table en disant :

—Ceci d'abord...

Jacques examina vivement ces papiers.

—Pas assez au porteur ! murmura-t-il en faisant la moue. Des certificats nominatifs... ce n'est bon à rien pour nous, et c'est fort dangereux !...

—Nous nous en débarrasserons !... répliqua Pascal en soulevant le couvercle du coffret. Ah ! ah ! Qu'est-ce que cela ? poursuivit-il en saisissant une large enveloppe dont il lut tout haut la suscription. *Ceci est mon testament !* Le testament du comte de Thonnerieux !! il ne pouvait tomber dans de meilleures mains... Nous serons ses exécuteurs testamentaires...

—Nous lirons cela tout à l'heure... interrompit Jacques. Mais, d'abord, procédons à l'inventaire...

—Une médaille... dit Pascal en prenant celle que nous avons vu le comte déposer dans le coffret. Elle est en or...

—Si elle est en or, elle vaut cent francs !... bagatelle... vétille ! soyons sérieux !... Voilà les billets de banque, comptons-les.

VI

Pascal vida le coffret sur la table.

Un cri de joie, un cri de triomphe s'échappa aussitôt de sa bouche et fut répété par le médecin.

En même temps, les mains des deux hommes caressèrent avec une indicible sensation de volupté les papiers soyeux de la Banque de France.

—Il y a quatre liasses, dit Jacques. De combien sont-elles ?

—En voici trois d'au moins cent billets chacune, et celle-ci doit être de cinquante.

—Comptons...

Et les doigts fiévreux feuilletèrent un à un les billets.

—Cent... fit Pascal le premier.

—Cent... répéta Jacques. La troisième liasse est semblable aux deux premières, et la quatrième, plus mince, est certainement de cinquante billets... Total... trois cent cinquante mille francs... Ça valait la peine de se déranger... Voyons maintenant les valeurs, en laissant de côté les certificats nominatifs.

Pascal prit les papiers roses, bleus, verts, les examina et opéra une sélection, faisant un tas des valeurs utiles, et un autre de celles dont on ne pouvait tirer parti.

—Combien de bonnes ? demanda Jacques quand son camarade eut achevé.

—Il y en a pour deux cent cinquante mille francs... répondit le jeune homme.

—A ajouter aux trois cent cinquante mille de billets de banque... ça nous constitue un capital de six cent mille francs. Jolie entrée de jeu pour nos opérations futures.

—Demain nous réaliserons en vendant les titres... Serre tout cela dans un portefeuille...

Jacques obéit.

—Quant aux valeurs nominatives, continua Pascal, réintégra-tons-les au fond du coffret. Nous les garderons en souvenir de cet excellent comte !...

Il entassa les papiers dans le coffret que Jacques referma, et poursuivit :

—Bref, nous voilà propriétaires d'une agréable somme. Nous achèterons d'abord le *Petit-Castel*, et à Paris nous chercherons un joli hôtel, bien situé, où le docteur Thompson pourra s'installer luxueusement... Je te promets une clientèle nombreuse et de premier ordre, mon très cher... Quand on est riche on a le succès, même quand on n'a pas le talent, et ce n'est point le talent qui te manque !... Tes réceptions, dont Marthe fera les honneurs, attireront tout Paris ! Avant un an nous aurons trois millions à nous, tu verras ! Avec cela nous pourrions vivre à notre guise n'importe où, sans souci de l'avenir, riches des revenus et ne touchant point à notre capital ! Serre les *fafiots*, mon vieux ! Je te nomme notre caissier en titre !... Tu me feras bien quelques petites avances sur mes appointements, sans trop rechigner, n'est-ce pas, quand j'en aurai besoin !...

—Nous verrons cela... répondit Jacques... Si tu n'es point trop exigeant...

Et les deux complices se mirent à rire aux éclats de cette bonne plaisanterie.

L'hilarité finie, Pascal déboucha la seconde bouteille de vin de Bordeaux et remplit les verres.

—Ma parole d'honneur, s'écria-t-il, le besoin de dormir est passé ! je ne sens plus ma fatigue ! il me semble que je renaiss !

—La joie est le plus puissant des toniques, le meilleur des reconstituants, dit Jacques en levant son verre, et il ajouta, en le choquant contre celui de son ami :

—A ta santé, mon camarade !...

—A la tienne, mon vieux copain ! à nos succès ! à nos millions !... Maintenant, allons nous coucher !...

—N'ouvrons-nous pas, auparavant, le testament du comte ?

—Ma foi, je l'oubliais ! Que nous importe ce testament ? il est sûr et certain que le comte de Thonnerieux ne nous institue point ses légataires universels... il me paraît superflu de le lire...

—Je prétends, moi, que c'est indispensable.

—Pourquoi donc ?

—Parce que sa lecture nous apprendra s'il n'est point à craindre que le double ait été déposé chez un notaire, ce qui constituerait pour nous un danger très sérieux au point de vue de la vente des valeurs.

—Tu as raison, répondit Pascal, il faut lire cette pièce qui d'ailleurs, étant donné l'originalité bien connue de moi de mon ex-patron, ne saurait manquer d'être curieuse.

Et il chercha dans sa poche un canif pour trancher par en haut l'enveloppe du testament.

Tout en écoutant Pascal, Jacques Lagarde avait pris sur la table le disque d'or, et il le regardait, le tournait, le retour nait.

—Qu'est-ce que c'est que cette médaille ? dit-il. Vois donc.

Pascal, à son tour, examina soigneusement les deux faces de la médaille, puis il répondit en la rejetant sur la table.

—Je ne comprends pas... Des dates... des chiffres... des mots sans suite... C'est une énigme dont il me paraît tout à fait inutile de chercher le mot... Revenons au testament...

Et il sortit de l'enveloppe les feuilles renfermant les dispositions dernières de Philippe de Thonnerieux.

—Avais-je tort de signaler l'originalité du feu comte ! s'écria-t-il en riant. Elle l'a poussée jusqu'à écrire son testament à l'encre rouge ! Décidément, c'était un maniaque !...

—Lis à haute voix ! fit Jacques.

—Volontiers.

Et le jeune homme commença tout haut la lecture d'un acte qui nous est déjà connu, mais dont il est indispensable de reproduire en ce moment les dispositions principales :

« Moi, Philippe Armand, comte de Thonnerieux, sain d'esprit, sinon de corps, j'exprime en ce testament olographe mes volontés dernières, et je nomme M^o Pérolet, notaire à Paris, en qui j'ai toute confiance, mon exécuteur testamentaire. »

Pascal s'interrompit, tourna les pages, alla vivement aux dernières lignes où se trouvait la date : 22 mai 1879, et sa figure s'illumina.

—Ce testament n'est écrit que depuis treize jours... dit-il ensuite. S'il y avait un double, le notaire l'aurait immédiatement remis aux mains du président du tribunal civil, et la pose des scellés serait devenue sans but... Or, on a posé les scellés, donc il n'y a pas de double...

Jacques fit un signe qui signifiait clairement :

—C'est juste... continue.

Le jeune homme reprit :

« —Ma fortune se divise en deux parties, l'une connue, l'autre ignorée... »

L'ex-secrétaire du comte s'interrompit de nouveau.

—Oh ! oh ! s'écria-t-il, voilà une phrase grosse de mots ! Qu'allons-nous apprendre ?

Puis il poursuivit :

« —La fortune connue s'élève à la somme de cinq millions neuf cent mille francs, se décomposant ainsi :

Suivait l'énumération des propriétés, valeurs et argent comptant dont le total arrivait au chiffre susénoncé, énumération qu'il nous paraît absolument inutile de reproduire.

—Malheureusement, nous n'avons en poche qu'une faible tranche de ce Pérou ! murmura Jacques Lagarde en poussant un soupir. A qui va le reste ? ...

—Nous allons le savoir, répliqua Pascal Saunier, je passe aux explications et au partage.

Et il lut :

"—A l'heure où j'écris mes volontés dernières, n'ayant aucuns parents proches ou éloignés à qui je causerais un préjudice en les déshéritant, je me crois le droit et le devoir de disposer de ma fortune ainsi qu'il suit :

" Je donne et lègue :

" 1o A la ville de Paris mes immeubles du faubourg Saint-Germain, de la rue de Rivoli et de la rue des Pyramides, ainsi que mes valeurs françaises et étrangères, formant ensemble la somme de trois millions trois cent mille francs, à la charge par la dite ville de Paris, représentée par son conseil municipal, de faire construire dans l'emplacement qu'elle choisira *intra muros* un asile de nuit dans les mêmes conditions que celui de la rue de Tocqueville.

—En voilà du bon argent gaspillé ! s'écria Jacques Lagarde avec conviction.

—Qu'est-ce que ça nous fait, puisque nous ne pouvons mettre la main dessus ? répliqua Pascal, je reprends :

" 2o A la ville de Sancerre, les domaines que je possède sur son territoire, à la charge par elle de fonder dans l'hôpital de la dite ville une salle de quatorze lits, réservés aux vieillards nés dans l'arrondissement, et dont l'état d'indigence sera notoire.

" 3o A la commune des Granges-de-Mer, où je suis né, le château et les immeubles situés sur son territoire, à la condition expresse que pendant six années, à partir du jour de l'ouverture de mon testament, les cultivateurs qui tiennent mes fermes à bail continueront à les exploiter, sans avoir à payer de redevance.

" La commune ne prendra possession du château que dix-huit mois après le jour de mon décès.

" Elle devra le transformer en un lieu d'asile et de repos, entretenu avec les revenus des domaines, et où seront admis les infirmes et les vieillards indigents de l'arrondissement.

" 4o A Mme la comtesse de Chatelux, née Georgine de Graves, le mobilier, les tapisseries, tableaux, statues, objets d'art, porcelaines, bibliothèque, argenterie de famille, garnissant mon hôtel de la rue de Vaugirard, et, de plus, les chevaux et voitures.

" 5o —A mon vieux et fidèle valet de chambre, Jérôme Villard, une somme de cinquante mille francs.

" 6o —A chacun de mes six autres domestiques, Claude Perrin, Michel Bordier, Jacques Firmin, Sébastien Marcel, Ursule Arnaud, Benoîte Vernier, vingt mille francs...

Décidément, il était en enfance, ce vieil *aristo* !... interrompit Jacques Lagarde en riant. Laisser des sommes rondes à des polichinelles qui l'ont volé pendant toute sa vie, c'est un comble !! Après ? ...

" 7o —Cent mille francs pour être distribués aux pauvres de mon arrondissement par les soins de l'assistance municipale de cet arrondissement.

Ici, nouvel éclat de rire du médecin.

Ah ! pauvres pauvres, dit-il, nous nous sommes servis avant vous, mais je crois que, si vous y perdez quelque chose, messieurs les administrateurs y perdront plus que vous ! Et, ensuite ?

Pascal reprit :

" 8o —Cinquante mille francs pour l'entretien du tombeau de famille où reposent ma chère fille et ma femme bien-aimée, et où je vais aller reposer moi-même.

" 9o —Dix mille francs à...

Soudain le jeune homme cessa de lire et fixa des yeux stupéfaits sur la phrase qu'il n'achevait pas.

—Eh bien ! qu'y a-t-il ? demanda Jacques surpris de ce brusque temps d'arrêt.

—Co qu'il y a ? il y a parlé ! la chose la plus incroyable, la plus vraisemblable, la plus renversante, la plus abracadabrante, qui se puisse imaginer...

—Quelle chose ?

—Mon nom dans ce testament...

—Ton nom ! Allons donc ! répliqua Jacques incrédule.

—Ecoute : Dix mille francs à Pascal Saunier mon ancien secrétaire, sortant des prisons de Nîmes, afin qu'il puisse entreprendre quelque chose, essayer de vivre honnêtement en travaillant, et ne pas retomber dans les errements qui lui ont été si funestes... Eh ! bien, qu'en dis-tu ?

—Je dis que feu M. le comte était une bonne vieille bête au fond ! Il s'intéressait à toi, c'est superbe ! Tu lui dois une gratitude éternelle, et tu n'as qu'un seul moyen de t'acquitter envers lui, de lui payer ta dette de reconnaissance... C'est de porter sur son tombeau une couronne d'immortelles de trois francs dix sous !...

—Je n'y manquerai pas !...

Et les deux misérables eurent un nouvel et inextinguible éclat de rire.

" Article dixième et dernier, reprit Pascal : Dix mille francs pour les frais de mon enterrement. " Passons à la fortune inconnue, ce qui doit être la partie la plus intéressante du testament. Attention, je lis : " Quant à ma fortune ignorée, elle atteint le chiffre de quatre millions huit cent mille francs, représentés par des billets de la Banque de France. Les six portefeuilles qui contiennent ces billets, partagés en sommes égales de huit cent mille francs, sont renfermés dans un endroit secret..."

Pascal regarda Jacques dont les yeux yeux s'étaient démesurément ouverts.

—Quatre millions huit cent mille francs, déposés dans un endroit secret ! balbutia le médecin.

—J'avais bigrement raison d'affirmer que ces deux mots : *Fortune ignorée* étaient gros de mystère !

—Continue ! continue ! j'ai hâte de savoir !

En disant ce qui précède Jacques semblait en proie à une surexcitation extraordinaire. Ses pommettes s'empourpraient. Ses prunelles s'allumaient.

Pascal très ému de son côté, reprit sa lecture avec fièvre.

" —Ici, et pour ne pas laisser après moi la réputation d'un homme au cerveau mal équilibré, je dois expliquer le motif de ma conduite.

" A l'âge de quarante-cinq ans, seul comme je le suis aujourd'hui, n'ayant point de parents proches ou éloignés, par conséquent aucun héritier naturel, je me pris d'amour pour une jeune fille orpheline sans fortune, que j'épousai.

" J'avais le légitime espoir que prenant pour femme Jeanne de Rouvray, jeune, charmante, et que j'adorais, je me verrais revivre dans mes enfants.

" En effet, une année après cette union sur laquelle je fondais tous les espoirs de ma vie, Jeanne de Rouvray, comtesse de Thonnerieux, me donna une fille.

" Cette naissance m'enivra d'une joie si profonde, que je résolus d'en témoigner ma reconnaissance à Dieu en la faisant partager à d'autres.

" Un moyen se présentait d'atteindre ce but, c'était d'assurer une fortune à tous les enfants qui, dans l'arrondissement que j'habitais, seraient nés le même jour que ma fille Marie.

" D'accord avec Mme de Thonnerieux, je disposai à cet effet d'une somme importante, que je grossis plus tard quand le malheur eut fait le vide dans ma maison, et qui atteint aujourd'hui le chiffre de quatre millions huit cent mille francs.

" Les enfants inscrits sur les registres de l'état civil du sixième arrondissement comme venus au monde à la même date que ma fille étaient au nombre de six. Donc une somme de huit cent mille francs se trouve acquise à chacun d'eux, et je dois lui verser cette somme le jour de sa majorité."

Pascal continua :

—Si je venais à mourir avant l'époque où ils atteindront cette majorité, la part d'héritage afférente à chacun d'eux lui serait remise par mon exécuteur testamentaire.

—Voulant soustraire des capitaux que je considérais comme ne m'appartenant plus aux chances de pertes si nombreuses à une époque troublée par des bouleversements continuels ; désireux d'éviter qu'ils puissent être compromis et diminués dans des placements sûrs en apparence, mais aléatoires en réalité, j'ai trouvé sage de sacrifier les intérêts pour assurer l'intégrité du capital, et j'ai déposé la part de chaque enfant dans un endroit secret...

La sueur coulait du front de Pascal.

Sa gorge était sèche. Un tremblement nerveux agitait ses mains, il s'arrêta perdant un instant.

—Continue !... continue donc ! dit Jacques d'un ton presque impérieux.

Le jeune homme vida d'un seul trait un grand verre rempli d'eau fraîche, et poursuivit :

—Un mois après la naissance de ma fille, j'appelai près de moi les chefs des familles des six enfants inscrits au registre des naissances de mon arrondissement et, sans leur révéler le chiffre de la somme à toucher, je remis à chacun d'eux une pièce d'or, ou plutôt une médaille commémorative, frappée tout exprès, qui devait être par lui donnée à son enfant, pour être, vingt et un ans plus tard, présentée par celui-ci, soit à moi, soit à mon exécuteur testamentaire.

—Ces médailles portent sur leur face un numéro d'ordre, le millésime de l'année, et la date du jour de la naissance de ma fille ; sur l'autre face, le numéro d'ordre répété, et trois mots gravés au-dessus les uns des autres.

Jacques Lagarde avait saisi la médaille d'or posée sur la table, et la dévorait des yeux tandis que Pascal continuait :

—Sur la présentation de cette médaille et des pièces établissant son identité, chaque enfant touchera la somme à lui affectée par mon testament.

—Si j'ai cessé de vivre à cette époque, mon exécuteur testamentaire aura mission de mander auprès de lui des intéressés ; il prendra les six médailles, ainsi que celle placée dans le coffret où je dépose mon testament et, les rangeant l'une à côté de l'autre, par numéros d'ordre, il pourra lire les trois lignes formées par les mots gravés sur chaque médaille.

—Les phrases constituées par ces trois lignes indiqueront l'endroit où se trouvent cachés les quatre millions huit cent mille francs.

—Si au moment de l'ouverture de mon testament l'un ou plusieurs des héritiers n'existaient plus, la part ou les parts des décedés seraient partagées également entre les survivants.

—Il faut tout prévoir : Si, par suite du décès de l'un ou de l'autre de ces enfants, une ou plusieurs médailles venaient à manquer et empêchaient de reconstituer les phrases indiquant l'endroit où se trouve la fortune, mon notaire, qui est mon exécuteur testamentaire, se rendrait à la salle de travail de la Bibliothèque nationale et demanderait communication d'un volume intitulé : *LE TESTAMENT ROUGE, Mémoires du sieur de Laffemas, pour servir à l'histoire de Son Eminence le cardinal de Richelieu, premier ministre de Sa Majesté très chrétienne le Roy Louis XIII. Publié à Amsterdam, anno Domini 1674.*

La voix de Pascal était devenue haletante, presque indistincte.

Un frisson passait sur la chair.

Une indicible émotion s'emparait de tout son être.

Pour la seconde fois il s'arrêta.

—Va donc !... Va donc ! commanda Jacques.

L'ex-secrétaire du comte de Thonnerieux reprit :

—Etant en possession de ce volume, il l'ouvrira à la vingtième page et réunira en une seule ligne les mots et les lettres qu'il y verra soulignés à l'encre rouge. Il continuera le même travail sur les trois pages suivantes, et les mots alignés formeront les trois phrases gravées sur les médailles, phrases qui lui indiqueront clairement l'endroit où se trouve déposée la fortune des six enfants.

—Tonnerre ! s'écria Jacques Lagarde, en se levant très pâle et les yeux flamboyants, il me semble que je fais un rêve ! A nous les millions, Pascal ! à nous !... à nous seuls ! Comprends-tu ?

—Oui, pardiou ! je comprends ! répliqua le jeune homme, envahi comme Jacques par la fièvre de l'or. Le hasard fait tomber dans nos mains le secret du comte ! Le *Testament Rouge* de la Bibliothèque nationale va nous apprendre en quel endroit les millions sont cachés !

—Avant un an, disais-tu tout à l'heure, nous serons riches de trois millions ! reprit Jacques. Tu te trompais, car avant huit jours, nous en aurons presque cinq !... A quoi bon désormais m'incarner en docteur Thompson ? Marthe Grandchamp ne nous est plus utile ! Quatre millions huit cent mille francs ajoutés à ce que nous possédons déjà, nous donneront deux cent cinquante mille livres de rentes ! L'avenir est à nous, Pascal ! à nous tous les plaisirs, toutes les jouissances, tous les luxes, même celui d'être honnêtes ! Nous le pouvons ! Nous sommes riches.

—Oui, nous sommes riches ! mais laisse-moi terminer la lecture du testament ! Je tiens à m'assurer qu'aucun paragraphe inopportun ne vient se mettre à la traverse de nos espérances.

Et le jeune homme, d'un ton redevenu très calme, articula ces dernières phrases :

—Je le répète, tout enfant se présentant le jour de sa majorité avec la médaille commémorative, devra être muni en même temps de son acte de naissance et d'une pièce authentique permettant de constater son identité.

—A l'heure où j'écris et où je signe ce testament, les six enfants appelés à se partager les quatre millions huit cent mille francs sont vivants encore, cela résulte d'informations prises à une date récente.

—J'inscris ici leurs noms et leurs adresses actuelles, en suivant les numéros d'ordre des médailles qui leur ont été remises. Grâce à cette précaution, les recherches de mon exécuteur testamentaire se trouveront simplifiées.

—No 1 : Le comte Fabien de Chatelux, fils de Jean de Chatelux, décédé, et de Georgine Graves. Rue de Tournon, 19.

—No 2 : (La médaille portant le numéro 2, est celle qui se trouve déposée avec mon testament.)

—No 3.—Réné Didier Labarre, fils de Didier Labarre, avocat décédé, et de Marie-Thérèse Fauvel. Rue du Cherche-Midi, 52.

—No 4. Amédéo Duvernay, fils de Nicolas-Fulgence Duvernay, peintre en bâtiments, et de Célestine-Virginie Baudoin. Rue de Vaugirard, 25.

—No 5.—Prosper-Jules Boulenois, fils de Gratien Boulenois, commissionnaire, et de Jeanne Dupuis. Rue des Récollets, 17.

—No 6.—Marthe-Emilie Berthier, fille de Péline Berthier, Résidant à Genève, route de Lausanne, numéro 49.

—No 7.—Albert-Paul Fromental, fils de Raymond Fromental, employé, et de Marie Pourny, décédée.—Rue Saint-Louis-en-l'Île, numéro 34.

—Fait à Paris, le 22 Mai 1879.

PHILIPPE-ARMAND, COMTE DE THONNERIEUX.

—Et c'est tout, dit Pascal en posant le testament sur la table.

—Ça ne change absolument rien à nos chances... fit Jacques Lagarde. Nous hériterons au lieu et place de ces gens-là, sans nous donner beaucoup de mal... Quand nous saurons où ce vieux fou de comte a déposé l'argent, nous n'aurons que la peine de le prendre...

—Dès demain, reprit Pascal en mettant le testament dans sa poche, j'irai à la Bibliothèque nationale...

Les deux complices n'avaient pour le moment plus rien à se dire.

Ils regagnèrent leurs chambres respectives, afin d'y prendre un peu de repos.

Debout à neuf heures du matin, ils se réunirent, échangèrent une poignée de main et se demandèrent en souriant si pendant la nuit qui venait de s'écouler ils n'avaient point rêvé.

Les liasses de billets de banque, les paquets de valeurs et le testament du comte de Thonnerieux offraient la preuve matérielle du contraire.

L'évidence s'imposait.

—Tu vas à la Bibliothèque ? demanda Jacques à Pascal, qui répondit :

—Je commencerai par opérer l'échange des valeurs nominatives contre de bons billets de mille, et je n'irai à la Bibliothèque qu'après déjeuner.

—Désires-tu que je t'accompagne ?

—Il me semble que cela peut être utile...

—Mais, Angèle et Marthe nous attendent... ou tout au moins l'un de nous...

—Rien de plus facile que de leur envoyer une dépêche pour les rassurer au sujet de notre absence prolongée.

—Tu as raison...

Pascal se munit des bons du Trésor, des actions, des obligations au porteur, descendit avec Jacques, et tous deux gagnè-

—Non, monsieur, répondit Pascal.

—Alors, vous ne pouvez entrer...

—Pourquoi donc ?

—Parce que, pour venir travailler ici, il faut être muni d'une carte dont on a fait la demande à M. le directeur de la Bibliothèque.

—Je regrette beaucoup d'être resté dans l'ignorance de ces détails, monsieur, dit Jacques, qui jusqu'à ce moment n'avait pas encore parlé. Je suis étranger, et je croyais qu'aux étrangers, en raison du peu de temps qu'ils avaient pour visiter toutes les merveilles de votre capitale, on faisait remise de certaines formalités, dont je ne songe point d'ailleurs à discuter la convenance...

—Ah ! monsieur est étranger... fit le gardien avec une certaine déférence.

—Oui, monsieur. Sujet américain... Docteur en médecine...

—Et monsieur vient en simple visiteur ? sans aucun but de recherches ?



...Ce dernier hommage rendu à l'homme de bien et les prières finies la foule s'écoula lentement. (Page 223)

rent un bureau télégraphique, d'où une dépêche signée Thompson partit pour le *Petit-Castel*.

Les complices se rendirent ensuite chez un changeur où fut opérée sans la moindre difficulté la négociation des titres qu'on devait leur envoyer payer à domicile, après s'être assuré qu'ils n'étaient point frappés d'opposition.

Ils déjeunèrent dans un restaurant du boulevard, et après leur repas, le corps bien lesté, l'esprit joyeux, le sourire aux lèvres, ils prirent le chemin de la Bibliothèque nationale.

Ni l'un ni l'autre ne connaissaient les us et coutumes de ce palais de la science et des patientes recherches.

Le concierge auquel ils s'adressèrent leur indiqua la salle de travail.

Ils s'engagèrent dans la galerie où se trouve l'ouverture de cette salle et ils allaient en franchir le seuil, mais le gardien chargé de la distribution des bulletins personnels les arrêta par ces mots :

—Pardon, messieurs... avez-vous des cartes d'admission ?...

—Pardon, nous voudrions consulter un livre rarissime, ou pour mieux dire unique, car, paraît-il un seul exemplaire existe, et cet exemplaire se trouve ici...

—Puisqu'il en est ainsi, monsieur, répliqua le gardien, je prendrai sur moi d'adoucir la consigne habituellement inflexible... En votre double qualité d'étranger et de savant les portes vous sont ouvertes...

Il ajouta, en donnant à chacun des deux hommes un bulletin personnel :

—Ceci vous permettra de demander l'ouvrage ou les ouvrages que vous désirez consulter... Choisissez une place sur les bancs, et conformez-vous aux indications qui sont inscrites à ces bulletins.

—Comment nous y prendre pour obtenir le volume objet de nos recherches ?

—Adressez-vous à l'estrade, au fond de la salle. Un des bibliothécaires vous répondra.

—Merci, monsieur...

Touto la converstion que nous venons de reproduire avait ou lieu à voix très basse, car le silence, on doit le comprendre, est absolument de rigueur dans la salle de travail.

Jacques et Pascal prirent possession de deux cases innocuées d'un banc situé très à l'écart.

Pascal lut attentivement les indications fournies par les bulletins relativement à la marche à suivre et aux formalités à remplir.

Il se pencha vers son compagnon, qui avait lu en même que lui, et lui glissa dans l'oreille ces mots :

—Inscrivons les premiers noms venus. Je crois que ce sera prudent... Est-ce ton avis ?

—Absolument.

Et tous deux remplirent les bulletins en y traçant des noms supposés et des adresses de fantaisie.

—Maintenant je vais demander le bouquin en question... fit Pascal quand ce travail fut achevé.

Et il se dirigea vers l'estrade où siègent les bibliothécaires.

—Monsieur, dit le jeune homme après avoir salué l'employé aux demandes, je voudrais avoir communication d'un ouvrage.

L'employé lui tendit un bulletin blanc, et répondit :

—Veuillez faire votre demande, monsieur, en remplissant les cases de ce bulletin.

Pascal prit le papier et regagna sa place en murmurant *in petto* :

—En voilà, des complications, pour une chose si simple !..

Les formalités à remplir pour obtenir communication des volumes sont en effet très compliquées, et la consigne ne plie jamais en ce qui les concerne, mais ces formalités sont indispensables en ce qu'elles simplifient les recherches et rendent les vols plus difficiles.

Nous disons *plus difficiles*, et non pas *impossibles* car, malgré les précautions prises et la surveillance rigoureuse, de temps en temps des volumes précieux disparaissent, sans qu'il soit possible de mettre la main sur ces bibliophiles entièrement dépourvus de délicatesse.

Arrivé à sa stalle, Pascal Saunier se conforma, pour remplir le bulletin de demande qu'on lui avait remis, aux prescriptions imprimées en regard de chaque case.

Ceci fait, il retourna près de l'estrade, et remit au bibliothécaire son bulletin.

VII

La note de demande était ainsi conçue :

" Numéro de la place occupée par le lecteur . 177."

" Nom de l'auteur : DE LAFFEMAS.

" Titre de l'ouvrage : LE TESTAMENT ROUGE, Mémoires du sieur de Laffemas, pour servir à l'histoire de son Eminence le cardinal de Richelieu, premier ministre de sa majesté très chrétienne le Roi Louis XIII.

" Lieu de la publication : AMSTERDAM.

" Date de la publication : ANNO DOMINI 1674.

" Nom du lecteur : JULES DURIEU.

" Adresse : RUE DE L'UNIVERSITÉ N° 28

Ce nom et cette adresse, on le voit, ne pouvaient dans aucun cas devenir compromettants pour Pascal.

Le bibliothécaire prit le bulletin, y traça quelques signes hiéroglyphiques et le passa à un employé en sous-ordre.

Pascal, en homme qui n'est nullement au courant des habitudes de la Bibliothèque, restait debout et immobile en face de l'estrade, attendant.

—Regagnez votre place, monsieur, lui dit en souriant le bibliothécaire.

—Mais le volume ?

—On vous le portera.

L'ex-secrétaire du comte de Thonnerieux retourna prendre possession de la stalle 177.

Cinq minutes s'écoulèrent.

L'ouvrage demandé n'arrivait pas.

L'attente semblait singulièrement longue aux deux complices anxieux.

L'extrême surexcitation de leurs nerfs faisait trembler leurs lèvres, les coups rapides et irréguliers de leurs cœurs ébranlaient les parois de leurs poitrines.

Le moment était proche où le *Testament rouge* serait dans leurs mains, et avec lui la révélation de l'endroit secret où le feu comte avait caché les quatre millions huit cent mille francs destinés aux six enfants nés le même jour que sa fille.

Riou ne pouvait empêcher, selon toute apparence, que le livre leur fut remis, et cependant ce retard leur semblait de mauvais augure.

D'une façon vague et toute instinctive, ils avaient peur de voir le secret leur échapper.

A mesure que les minutes se succédaient, l'impatience des deux complices atteignait son paroxysme.

Jacques mordait sa moustache.

Pascal fiévreux, les poings crispés, enfonçait, sans les sentir, ses ongles dans les paumes de ses mains.

Enfin, un employé parut, portant un volume relié en basane, à tranches rouges, et le posa sur la tablette en face de Pascal, avec le bulletin, en lui disant :

—Monsieur, voici l'ouvrage que vous avez demandé... .

Puis, il s'éloigna.

Le jeune homme saisit le volume avidement.

Il l'ouvrit à la première page et lut le titre.

—LE TESTAMENT ROUGE ! n'est-ce pas ?

—Vite à la vingtième page, lui dit Jacques d'une voix sourde.

Pascal, dont les doigts tremblaient, feuilleta le livre, s'arrêta à la vingtième page, et ses yeux cherchèrent avec obstination sur cette page les signes à l'encre rouge mentionnés par le comte de Thonnerieux dans son testament.

Aucun de ces signes ne s'y trouvait.

Les caractères noirs de l'imprimerie tranchaient seuls sur le blanc un peu jauni du papier de fil.

Le jeune homme devint pâle.

Une contraction douloureuse lui serra le cœur.

—Il n'y a rien... balbutia-t-il d'une voix éteinte à l'oreille de Jacques.

—Rien !... riposta ce dernier. C'est impossible ! !

—Regarde-toi-même... .

Jacques saisit le volume d'une main fiévreuse.

A son tour il interrogea les interlignes de la vingtième page, puis ceux des deux pages suivantes.

Ce fut en vain.

—Tu as raison... bégaya-t-il ensuite. Rien !... Ni une ligne, ni un mot, ni une lettre n'ont été soulignés !... Ne nous sommes-nous point trompés ? Le testament du M. de Thonnerieux désigne-t-il bien ces pages ?

—Il est facile de s'en assurer... murmura Pascal.

En même temps il tirait de son portefeuille le testament du comte et il cherchait le paragraphe indiquant les pages du livre.

—Non... non... nous ne faisons pas erreur... ajouta-t-il après examen... Vois toi-même... pages vingtième, vingt et unième, vingt-deuxième... .

—Et sur ces pages il n'y a rien ! ! fit Jacques d'une voix sifflante. Cela semble impossible, et pourtant cela est ! ! C'est bien le volume indiqué, cependant... .

En disant ce qui précède le médecin reprenait le volume des mains de Pascal, et de nouveau il en examinait le titre.

Tout à coup, une sourde exclamation s'échappa de ses lèvres.

—Qu'y a-t-il ? demanda le jeune homme avec inquiétude.

Au lieu de répondre, Jacques posa cette question :

—Quel est, d'après le testament du comte, le lieu de publication du volume ?

—Amsterdam.

—Et la date de publication ?

—1674.

—Eh bien ! il y a ici erreur matérielle... dit le médecin en poussant un soupir d'allègement.

—Erreur matérielle ? répéta le jeune homme stupéfait et ne comprenant pas.

—Oui... Le bibliothécaire s'est trompé non d'ouvrage, mais d'édition... Ce volume a été publié non à Amsterdam en 1674, mais à La Haye en 1677... Va réclamer l'Amsterdam...

Pascal prit les *Mémoires du sieur de Laffemas* et se dirigea vers l'estrade des bibliothécaires.

—Monsieur, dit-il à l'un d'eux, je viens vous signaler une erreur involontaire et vous prier de la réparer.

—De quoi s'agit-il, monsieur ?

—De ce volume. Il a été publié à La Haye en 1677, et j'avais demandé l'édition d'Amsterdam, *ex anno Domini* 1674.

Le bibliothécaire s'assura de visu du bien fondé de la réclamation et répliqua :

—Eu effet, monsieur, ceci est le résultat d'une erreur de classement qui sera vite réparée. Veuillez attendre un instant.

Prenant alors un bulletin blanc sur lequel il traça quelques mots, le bibliothécaire le joignit au livre et appela un garçon de bureau auquel il dit :

—Montez au rayon Z et remettez ceci à M. Delorge, chef du rayon.

Le garçon de bureau obéit.

Quelques secondes plus tard il revint, tenant un volume dont la vue fit battre de joie le cœur de Pascal.

Mais c'était une fausse joie.

—Monsieur, fit le sous-ordre en s'adressant au bibliothécaire, je rapporte le même ouvrage... l'édition de 1674 n'est plus en rayon.

—Comment cela ?

—Le volume publié à Amsterdam a disparu il y a quatre jours, en même temps qu'une *Vie du Père Joseph*, et que les *Mémoires du comte de Rochefort*... M. Delorge affirme que vous devez avoir eu connaissance de ce vol.

—C'est juste. Seulement je ne me souvenais plus des titres des ouvrages sur lesquels il avait porté.

Pascal se trouvait dans l'état moral d'un homme qui vient de recevoir un violent coup de marteau sur la tête.

Toutes ses idées étaient en complet désarroi...

—Figurez-vous, monsieur, continua le bibliothécaire, que depuis six semaines il se commet des vols à la bibliothèque... Plus de douze ouvrages ont déjà disparu et, quoiqu'on ait redoublé de surveillance, il a été impossible jusqu'à présent de découvrir le voleur... Notre unique espoir est qu'un de ces jours il se livrera lui-même par quelque maladresse... La bibliothèque alors rentrera dans son bien, car elle aura le droit de se faire restituer les ouvrages dérobés, quel qu'en soit le détenteur, même s'il justifiait d'un achat et s'il arguait de sa bonne foi... Vous pensez bien que le voleur est assez intelligent pour ne mettre la main que sur des livres rares et d'un prix considérable...

L'ex-secrétaire du comte de Thonnerieux tentait ses jambes chancelantes se dérober sous lui.

—Comment, balbutia-t-il, comment peut-on s'y prendre pour voler ici des livres?... pour les sortir de la bibliothèque?...

—Hélas ! monsieur, nous l'ignorons... sans cela nous empêcherions le fait de se renouveler... L'absence de cette édition d'Amsterdam vous contrarie beaucoup ?

—Oui, monsieur, beaucoup, car nos recherches devaient porter sur un passage supprimé dans l'édition de La Haye de 1677.

—Croyez, monsieur, à tous mes regrets...

Pascal s'inclina et rejoignit Jacques qui s'impatientait en le regardant de loin causer avec le bibliothécaire, sans entendre une seule des paroles échangées.

—Ah ça ! qu'est-ce qui se passe ? lui demanda-t-il en le voyant revenir les mains vides et le front assombri.

—Il se passe que la chance tourne !... Elle semblait pour nous... Elle est contre nous... La fortune nous échappe !

—Explique-toi !! Le volume ?...

—N'est plus à la bibliothèque...

—Mais il y rentrera ?

—Non ! Il a été volé il y a trois ou quatre jours, et pour re-

trouver le voleur, par conséquent le livre, on ne peut compter que sur le hasard, tout indice faisant défaut...

Jacques eut grand-peine à retenir une exclamation de colère.

—Silence et sortons ! reprit Pascal. Nous causerons dehors. Les deux complices aussi pâle l'un que l'autre, la tête basse, le cœur serré, quittèrent la salle de travail, puis la Bibliothèque.

Aussitôt dans la rue, Jacques voulut parler.

Son compagnon l'arrêta par ces mots :

—Non... pas ici... il y a trop d'oreilles ouvertes autour de nous... Prenons un fiacre...

Tous deux montèrent dans une voiture fermée.

—Où allons-nous ? demanda le cocher.

—A la gare de Vincennes.

—Hue, Cocotte !...

Et le cheval partit au petit trot.

—Maintenant, personne ne peut nous écouter, n'est-ce pas ? dit Jacques avec impatience. Des détails, vite ! *Le Testament rouge* a été volé ?...

—Oui, ainsi que plusieurs autres ouvrages.

Et Pascal Saunier répéta les explications données par le bibliothécaire au sujet des vols commis depuis quelques temps.

—Ainsi donc, s'écria Jacques Lagarde avec une rage indicible, quand le récit de Pascal fut achevé, un homme a dans les mains notre secret... le secret du comte... et peut s'en servir ?

—Assurément non ! répliqua l'ex-secrétaire de Philippe de Thonnerieux.

—Pourquoi ?

—Parce qu'il ignore la valeur de ce qu'il possède... Parce que personne au monde ne peut deviner le secret sans en avoir la clef...

—Tout au moins, nous empêche-t-il de la connaître, nous.

—Quant à cela, c'est indiscutable.

—Et les quatre millions huit cent mille francs seraient perdus pour nous !! Et nous abandonnerions cette fortune qui s'offrirait si bien à nous, que nous n'avions qu'à étendre la main pour la saisir.

—Que veux-tu faire à cela ? Le coup est d'autant plus rude qu'il était inattendu ! La chute est lourde, car nous tombons de haut ! malheureusement on ne lutte pas contre l'irréparable... Portons notre deuil des millions, et n'y pensons plus...

Un silence de quelques secondes suivit ces paroles. Jacques était devenu songeur.

—Porter notre deuil des millions !! s'écria-t-il tout à coup. N'y plus songer ! Allons donc !! Tu les crois perdus pour nous ?

—Dame ! il me semble...

—Eh, bien ! tu te trompes !! Ils sont, ou plutôt ils seront à nous...

—Je ne demande pas mieux, mais c'est le moyen que je ne vois pas...

—C'est que tu es aveugle, mais je vais te le faire toucher du doigt ! A défaut du *Testament rouge* les médailles, réunies dans l'ordre des numéros qu'elles portent, désignent l'endroit où les quatre millions huit cent mille francs sont enfouis...

—Oui.

—Eh, bien ! il nous faut les médailles...

—Il nous les faut, c'est facile à dire... Elles sont dans les mains de six personnes...

—Qu'importe ! Nous les aurons.

—Comment ?...

—Nous les aurons, répéta Jacques avec un accent farouche. Par la ruse, par la force, par le crime au besoin ! Laisse-moi faire !! Ce qui va se passer m'apparaît nettement... Marthe Grandchamp, de qui nous croyions, hier, pouvoir nous passer désormais sera demain la cheville ouvrière de notre œuvre, l'instrument de notre succès... Ne m'interroge pas et contente-toi de me croire ! Nous serons riches ! !

Le fiacre s'arrêta.

On était arrivé à la gare.

Les deux hommes descendirent et prirent des tickets pour le train prêt à partir.

Ils allaient au *Petit-Castel*.

VIII

Un intervalle de quelques jours s'était écoulé depuis les événements que nous venons de raconter.

Nous allons, en aussi peu de lignes que possible, tenir nos lecteurs au courant des agissements des principaux personnages de ce récit.

Pascal Saunier et Jacques Lagarde mûrissaient avec une sage lenteur le projet né dans l'esprit du médecin, à l'issue de la visite des deux complices à la Bibliothèque nationale, où ils avaient appris que le TESTAMENT ROUGE, *Mémoires du sieur de Laffemas*, avait été dérobé par un voleur inconnu, ce qui détruisait les espérances fondées par eux sur la communication de ce livre.

Tout d'abord Jacques et Pascal avaient pris des mesures pour établir leur position d'une façon nette, indiscutable, et pour ne pouvoir être confondus un seul instant avec ces intriguants vulgaires qui foisonnent à Paris.

Comment en effet mettre en suspicion un étranger qui, à sa qualité de savant médecin joignait celle, plus solide encore, de riche propriétaire foncier, et venait se fixer à Paris avec son secrétaire ?

C'était matériellement impossible.

À la propriété foncière s'attache une considération facile à comprendre.

Tel qui se prétend millionnaire peut à merveille n'avoir pour toute fortune que de l'impudence et des dettes. Impossible de vérifier le contenu du portefeuille.

Quand le bien, au contraire, s'étale en plein soleil, sous forme de prairies, de champs ou de maisons, on ne peut nier qu'il existe, puisqu'on le voit.

Or, au point de vue d'un très grand nombre de braves gens, il y a bien des chances pour quoiquiconque possède d'une façon authentique, soit honnête : la fortune, selon le vulgaire, constituant à elle seule un brevet d'honnêteté.

C'est faux, c'est immoral, mais que voulez-vous, c'est ainsi.

En conséquence, Pascal et Jacques étaient tombés d'accord pour acheter le *Petit-Castel*.

L'acquisition avait été faite au nom du docteur américain James Thompson, qui déjà habitait la propriété comme locataire et qui, riche capitaliste, embarrassé de ses capitaux trop nombreux, s'était fait un plaisir de payer comptant.

Angèle et Marthe, nous le savons, se trouvaient installées au *Petit-Castel* avec les deux domestiques alsaciens, sur lesquels on pouvait compter, et sous leur direction tout avait été mis en ordre dans la maison où Marthe, très éprise de la campagne, se plaisait beaucoup.

Jacques et Pascal n'y venaient que par intervalles.

Des affaires sérieuses les retenaient à Paris, où ils continuaient d'habiter l'hôtel du *Parlement*.

Ceci ne faisait pont du tout le compte d'Angèle qui aurait voulu avoir sans cesse Pascal auprès d'elle, mais le je ne homme lui imposant sa volonté et exerçant sur elle une domination absolue, elle acceptait son rôle avec résignation, sans trop oser se plaindre.

Il était néanmoins convenu que dans un temps prochain on vivrait tous ensemble, tantôt à la campagne, et qu'Angèle devait se débarrasser de son logement et de son mobilier désormais inutiles, ainsi que de son fonds de marchande à la toilette.

Marthe avait prié Jacques Lagarde, ou plutôt le docteur Thompson, puisqu'elle ne le connaissait que sous ce nom, de réclamer à la gare, du P.-L.-M. les malles qui s'y trouvaient sans le moindre doute, puisque, avant de quitter Genève avec sa fille, Péline Grandchamp les avait expédiées par la petite vitesse.

Le docteur s'était empressé de satisfaire aux désirs de la jeune fille qui n'avait pu retenir ses larmes en revoyant tous ces objets dont chacun lui rappelait sa pauvre mère.

Nous n'avons pas besoin d'affirmer que les deux complices se gardaient bien de parler à Marthe ou même à Angèle des origines de leur fortune de fraîche date.

Marthe, de la meilleure foi du monde, croyait le docteur Thompson extrêmement riche.

Angèle, moins confiante, ne s'illusionnait point sur le personnage, et ne supposait guère que sa fortune, si cette fortune existait, eût une source honorable, mais, sachant que Pascal détestait les questions, elle n'osait l'interroger.

Elle se bornait à obéir passivement, sans discussion et même sans réflexion, ainsi que doit le faire un soldat bien discipliné.

Donc Pascal et Jacques passaient à Paris la plus grande partie de leur temps, cherchant les moyens pratiques d'assurer la mise à exécution du plan de Jacques, et combinant ces moyens avec l'ingéniosité d'un auteur dramatique qui soigne son scénario.

Nous les retrouverons tous les deux dans le petit salon de l'appartement qu'ils occupaient en commun à l'hôtel du *Parlement*.

—Surtout, disait Pascal, ne faisons rien à la légère. Avant d'agir pesons bien les choses... examinons le pour et le contre.

—Si nous voulons mettre la main sur les quatre millions huit cent mille francs du comte de Thonnerieux, et nous le voulons ! il n'y a plus à hésiter ! répliqua Jacques. Nos réflexions, depuis huit jours, nous ont montré le fort et le faible de l'entreprise. Nous savons ce qui peut nous servir et ce qui peut nous nuire... Hâtons-nous donc de prendre une détermination et, une fois cette détermination prise, ne variations plus ! Se mettre à la recherche du volume dérobé serait de la folie pure ! Nous pourrions multiplier les démarches pendant dix ans, pendant quinze ans, sans retrouver l'auteur du larcin ! Rien ne nous prouve, d'ailleurs, qu'en retrouvant l'homme nous retrouverions le volume... Il peut l'avoir vendu... ou bien, ne parvenant pas à s'en défaire et craignant de se compromettre, il peut l'avoir détruit... Est-ce juste ?

—C'est juste.

—Donc, une dernière fois, je résume la situation. Le comte de Thonnerieux a déposé dans un endroit secret la somme énorme que nous convoitons... Le précieux bouquin de la Bibliothèque nationale nous indiquait cet endroit... Le bouquin nous échappe... N'y pensons plus ! Une ressource nous reste... une seule... c'est la réunion des médailles commémoratives distribuées par le comte aux six enfants dont il voulait assurer la fortune... Ces médailles réunies et placées l'une à côté de l'autre, selon leurs numéros d'ordre, nous donneront l'indication que le *Testament rouge* nous aurait donnée...

Pascal était devenu très sombre.

—Sans doute ! fit-il avec une sorte d'emportement. Mais, une fois de plus je te le répète, ces médailles sont en la possession de six personnes qui, certes, ne s'en dessaisiront pas !

—Pourquoi ne s'en dessaisiraient-elles pas ? demanda Jacques très calme.

—Eh ! tu le sais aussi bien que moi !... Parce qu'elles leur assurent une fortune.

Le médecin haussa les épaules.

—Fortune singulièrement illusoire ! répliqua-t-il. Le testament du comte est supprimé et ne reparaitra jamais, n'est-ce pas, puisque c'est nous qui le tenons ?

—D'accord. D'où tu conclus ?..

—Que les médailles n'ayant plus que la valeur du métal, les héritiers sans héritage n'auront aucune raison valable pour tenir à les conserver...

—Il suffirait, pour les mettre en défiance, qu'on leur proposât d'acheter ces médailles, et de la défiance au soupçon il n'y a qu'un pas... Or, l'enquête résultant de ces soupçons amènerait pour nous de fâcheux résultats...

—Paissamment raisonné. Aussi, ces médailles, il ne faut pas les demander il faut les prendre...

—Et si ceux qui en sont possesseurs les défendent ?

—S'ils les défendent, tant pis pour eux !..

—La violence... le sang versé... balbutia Pascal, avec un geste de répugnance.

—Pourquoi donc pas, s'il le faut absolument ? Ici-bas, c'est

cun pour soi ! Le combat pour la fortune, par conséquent pour la vie, rien de plus légitime ! Est-ce que les nations hésitent à se déolarer la guerre quand il s'agit de conquérir ou de reprendre une province ? Ce sont alors des fleuves de sang qui coulent !... les morts se comptent par centaines de mille !... Qu'est à côté de cela que six personnes à supprimer ? en admettant qu'on les supprime. Une bagatelle !... moins que rien !...

—Et le danger !...

—De quel danger parles-tu ?

—Admets-tu donc que six personnes puissent disparaître dans une même ville, en un laps de temps très court, sans que la justice prenne l'éveil ? Es-tu bien sûr qu'avant d'arriver au terme de notre entreprise nous n'aurons point à nous repentir de l'avoir commencée ?...

—Pour n'avoir rien à craindre il suffit d'être adroit et prudent. . .

—Pas toujours.

Jacques regarda Pascal bien en face.

—Ah ça ! mais, lui demanda-t-il d'un ton presque méprisant, est-ce que, par hasard, tu aurais peur ?

Pascal haussa les épaules.

—Pour... répéta-t-il. Tu sais bien que non !

—Alors donc, plus d'hésitation, plus de retards. Agissons et agissons vite, aujourd'hui plutôt que demain. As-tu pris des renseignements au sujet des détenteurs des six médailles ?

—Oui, et de ces renseignements résultent pour moi de très sérieuses appréhensions.

—Au sujet de quoi ?

—Trois des enfants nés le même jour que la fille du comte de Thonnerieux sont dans des dispositions bien au-dessus de la moyenne. . . L'un est le fils de la comtesse de Chatelux. Le second, fils d'un certain Raymond Fromental et ami intime de Fabien de Chatelux, se prépare, comme lui, aux examens de l'Ecole polytechnique. Le troisième, fils de feu l'avocat Labarre, fait ses études pour être prêtre. Comment atteindre ces gens-là ?

—Je n'en sais rien encore. Mais les moyens quels qu'ils soient, seront bons, n'en doute pas ! Aucun homme si importante que soit sa position, n'est invulnérable quand on sait exploiter habilement ses goûts, ses instincts, ses passions... C'est pour cela que je veux faire de Marthe Grandchamp le plus utile des instruments, le plus puissant des leviers. Souviens-toi de notre entretien dans la campagne de Joigny... Ce que je pensais alors, je le pense encore aujourd'hui. Qu'est-ce, au juste, que la comtesse de Chatelux ?

—Une fort grande et honnête dame, comme disait le sire de Brantôme... Elle est veuve, elle adore son fils et vit très retirée... Le comte de Thonnerieux, mon ci-devant patron, éprouvait pour elle autant d'estime que d'amitié... .

—Parle-moi de Fromental.

—Le fils ?

—Oui.

—Un charmant jeune homme, m'a-t-on dit... doux et timide comme une fille... intelligent, travailleur, mais d'une santé très délicate... .

—Le père ?

—Un employé.

—Un employé de quoi ? de l'Etat ? d'une administration particulière ?

—Je l'ignore... Il y a très certainement une obscurité entretenue à dessein autour de la vie de cet homme... Je n'ai pu obtenir sur lui que des renseignements vagues, incomplets, contradictoires... .

—Quel genre de femme est Mme Labarre, la veuve de l'avocat ?

—Une gaillarde qui, après avoir rendu son mari très malheureux, s'arrange joyeusement du veuvage... Elle ne se décide point à vieillir, ou plutôt elle se croit, de la meilleure foi du monde, toujours jeune et toujours belle, et de fait elle est encore, sinon jeune du moins jolie... On glose beaucoup sur elle ; il est certain que sa vie manque de dignité... La pré-

sence de son fils auprès d'elle lui semblait gênante : en conséquence, paraît-il, elle a grandement encouragé la vocation du jeune homme pour l'état ecclésiastique... si tant est que cette vocation existât... .

—Où le futur abbé fait-il ses études ?

—Au grand séminaire de Saint-Sulpice.

—Il sera sans doute difficile d'approcher celui-là.

—Je crains même que ce ne soit impossible... hasarda Pascal.

—Allons donc ! rien n'est impossible pour qui sait vouloir... Occupons-nous des trois autres... .

—Le fils de Fulgence Duvernay est ouvrier tapissier... C'est un garçon d'humeur irascible, de caractère batailleur... A la suite d'une discussion il a quitté la maison paternelle, où l'on pas eu de nouvelles de lui depuis cinq ou six mois... .

—Alors, tu ne sais pas où il se trouve en ce moment ?

—Non, mais je crois improbable qu'il ait quitté Paris, où plus facilement que partout ailleurs il peut vivre de son état... En se donnant la peine de faire quelques recherches, on le retrouvera... .

—Après ?

—J'en arrive au fils du commissionnaire, à Jules Boulenois. Le bruit public affirme que c'est un chenapan de la pire espèce, un pilier d'assommoir, un habitué de bals de barrières... Son brave homme de père l'a mis à la porte et ne veut point entendre parler de lui... On ne sait pas comment il vit. J'ai bien peur qu'il n'ait bu le prix de la médaille sur le zinc des mastroquets... .

—Diable ! cela pourrait nous gêner beaucoup... .

—Il faut s'y attendre cependant ; ce triste sire ne travaille jamais, couche à droite et à gauche, et c'est miracle qu'il n'ait pas encore été ramassé par la police... .

—Bref, il est sans domicile.

—Bien entendu.

—Encore un qu'il faudra chercher !... .

—Oui, mais on le trouvera en le cherchant bien... .

—Nous venons de passer en revue les titulaires de cinq médailles... Le dernier, ou plutôt la dernière ?...

—Est la fille de Périm Berthier, résidant à Genève, et aujourd'hui mariée, paraît-il... Ici les renseignements me manquent... .

—Un voyage en Suisse deviendra nécessaire... Ah ! tu avais raison, la tâche sera lourde ! De moins résolu que nous reculeraient découragées... Si ce volume maudit n'avait pas été volé à la Bibliothèque, continua Jacques en frappant du poing sur la table, tout aurait été si facile ! !

—Est-il donc impossible de deviner l'endroit où le comte a caché les quatre millions huit cent mille francs ? demanda Pascal.

—Eh ! je me suis déjà mis vainement l'esprit à la torture ! répliqua Jacques en prenant la médaille d'or trouvée dans le coffret de M. de Thonnerieux. J'ai beau crouser ma cervelle. J'ai beau interroger cette médaille... Rien ! Rien ! Rien !... L'une de ces faces porte trois syllabes superposées.

DES

SEPTIÈME

COMPTANT

Ce qui doit vouloir dire : En comptant de la septième... Mais la septième quoi ?... Je me heurte à un mur infranchissable !... Oh ! ce problème !... ce problème derrière lequel se cache la fortune... comment le résoudre ?...

Et Jacques Lagarde, prenant sa tête entre ses deux mains, serra ses tempes comme s'il eût voulu les broyer.

XI

—Enfin, que décidons-nous ? demanda Pascal après un silence.

Jacques releva la tête.

—As-tu trouvé quelque chose de convenable pour notre installation ?

—Oui.

—Qu'est-ce que c'est ?
 —Un petit hôtel, rue de Miromesnil, qui me semble réunir les conditions désirées par moi...
 —Il est à vendre ou à louer ?
 —A vendre.
 —Tout meublé ?
 —Non.
 —Le prix ?
 —Deux cent vingt-cinq mille francs... Dans ce quartier, c'est pour rien...
 —Deux cent vingt-cinq et cinquante pour les meubles font deux cent soixante-quinze et quatre-vingt-cinq mille francs le *Petit-Castel* font trois cent cinquante-cinq mille francs. Il nous restera donc deux cent soixante mille francs disponibles. C'est assez pour attendre.
 —Sans compter les honoraires qui seront comptés au docteur Thompson par sa clientèle, dit Pascal en riant.
 —Si sa clientèle se forme... répliqua Jacques de même.
 —Elle se formera, j'en réponds, si tu me laisses faire... Je ne te demande pas plus de quinze jours pour que les journaux envoient tout ce qu'il y a de mieux à Paris sonner à la porte du très savant et très illustre docteur américain.
 —Je m'en rapporte à toi pour l'article *réclame*...
 —Sois paisible, ça me connaît. Alors, nous achetons l'hôtel de la rue de Miromesnil.
 —Allons le visiter. Combien de temps faudra-t-il pour le meubler ?...
 —Huit jours à peine. A Paris, tout se fait vite quand on ne regarde pas à l'argent...
 —Eh bien ! dans huit jours, le docteur Thompson fera dans son hôtel une entrée triomphale...
 —Nos premiers plans subiront-ils une modification ?...
 Qu'advient-il au sujet du tripot déguisé dont nous avons parlé ?...
 —A bas le tripot !... Nous avons maintenant des visées plus hautes ! Je ne suis, je ne dois être que le docteur Thompson ! Je recevrai beaucoup, il le faut... On jouera comme on joue partout, mais on ne volera pas ! Quand on a pour objectif des millions, il serait trop bête de carotter !... Allons tout de suite rue de Miromesnil et nous achèverons notre journée à la campagne...
 Le petit hôtel, visité dans tous ses détails, plut beaucoup à Jacques Lagarde. Ses dimensions se prêtaient à une ornementation et à un ameublement très élégant et très confortable. C'est ce qu'il fallait.
 Une heure après, les deux complices étaient chez le notaire chargé de la vente. Jacques se mettait d'accord avec lui et versait entre ses mains une somme de cent mille francs à valoir sur le prix d'acquisition. Il devait venir payer le surplus de la somme, le lendemain, en signant l'acte.
 On voit que Pascal accordait une confiance absolue à son ex-compagnon des prisons de Nîmes, puisque tout se faisait au nom ou plutôt au pseudonyme de ce dernier.
 Cette confiance (dont les exemples sont assez fréquents dans le monde des malfaiteurs) ne comportait ni restriction, ni arrière-pensée.
Les loups ne se mangent pas entre eux, dit un vieux proverbe auquel il ne faut ajouter qu'une médiocre créance, car les loups, quand ils ont faim, dévorent à belles dents un camarade blessé.
 Pascal savait cela à merveille, mais il avait étudié longuement, dans les prisons de Nîmes, le caractère de Jacques Lagarde, et il était ou du moins se croyait absolument certain que son ex-compagnon de captivité ne le trahirait pas, ne le trahirait jamais.
 En sortant de chez le notaire tous deux partirent pour le *Petit-Castel*.
 —Dès demain, dit Pascal à Jacques, chemin faisant, je m'occuperai de notre installation et j'activerai les tapissiers... Je t'ai parlé de huit jours, mais je veux qu'avant ce délai tout soit terminé.
 —Et les journaux ?

—Dès demain aussi j'irai porter à qui de droit des réclames bien senties, mais je ne puis les rédiger entièrement moi-même à cause de certains mots techniques qu'il faut y glisser avec adresse.
 —Je me chargerai de cela... ce sera fait *secundum artem*...
 —Ici se pose une question importante...
 —Laquelle ?
 —Ne serait-il pas à propos que tu allasses, en qualité de confrère étranger désireux de témoigner son estime aux illustrations médicales françaises, rendre visite à quelques-uns des professeurs les plus en vue de la Faculté de médecine ?
 Jacques fit une moue significative.
 —Hum !... murmura-t-il ensuite, je crois que ce serait dangereux...
 —Pourquoi donc ? ces professeurs ne peuvent te connaître puisque tu n'as point pris tes diplômes à Paris...
 —Non, mais ai-je l'air assez Américain pour les tromper ?...
 —La Faculté ne doit pas être plus difficile à tromper que le public... Pourquoi le serait-elle ? Tu es polyglotte... tu parles très purement l'anglais... Rien de plus facile que de te donner un léger accent en parlant le français... Quant à ta physionomie, il suffira pour la modifier de faire raser tes favoris, tes moustaches, et de porter la barbe en fer à cheval autour du menton... Tu auras l'air tout aussi Yankee qu'un fabricant de salaison de Cincinnati... Il importe d'ailleurs de te préparer une biographie pour répondre aux questions qui pourraient t'être adressées... Le vrai docteur Thompson, celui dont aujourd'hui tu portes le nom et dont tu possèdes les diplômes, est mort depuis six ans... Il faut que tu sois à même au besoin d'expliquer l'emploi de ta vie pendant ces six années... je te conseille de parler d'un grand voyage aux Indes, accompli dans l'intérêt de la science... cela te procurerait l'occasion de mettre en pratique les enseignements de ce vieux médecin cosmopolite échoué dans les prisons de Nîmes après une longue existence aventureuse...
 —Tu as raison... répliqua Jacques. Les voyages racontés par lui, je puis les avoir faits moi-même. J'irai présenter mes hommages aux princes de la science, et leur demander leur bienveillance...
 —As-tu décidé si tu te poserais à Paris en médecin spécialiste ?
 —Oui.
 Et quelle sera ta spécialité ?
 —Je traiterai la maladie à la mode en ce moment, l'anémie, qui résulte de l'appauvrissement du sang, brûlé par les fatigues et les excès de toutes sortes d'une existence surmenée... Or, il se trouve que j'ai beaucoup étudié les médicaments de nature à reconstituer la force vitale dans un corps appauvri. Les ferrugineux opèrent avec une regrettable lenteur et ne conviennent pas à tous les tempéraments... Guidé par les conseils du vieux John Byrr, mort sous nos yeux malgré sa science, j'ai trouvé mieux... Quelque chose dans le genre des fameuses perles arsenicales du docteur Jenkins, qui firent florès pendant les dernières années du second empire. Excellentes les perles arsenicales, mais bien dangereuses. Elles revivifient trop et trop vite... on brûlait la chandelle par les deux bouts, et au moment où on s'y attendait le moins, crac !... la chandelle s'éteignait, faute de mèche. Bref, je compte sur un gros succès... Les anémiques (et ils sont légion !) viendront à moi... Je les renverrai guéris et mon renom bien vite établi de bienfaiteur de l'humanité nous servira d'égide et nous permettra d'agir librement... Quant aux voyages de John Byrr, je vais les repasser dans ma mémoire pour m'en servir à l'occasion...
 On était arrivé à la station.
 Les deux complices descendirent du train, et tout en causant gagnèrent le *Petit-Castel*.
 Il était en ce moment cinq heures du soir...
 A cette même heure, Raymond Fromental, mandé par lettre à la préfecture de police, entra dans le bureau du chef de la sûreté.

L'homme qui remplissait ces fonctions importantes et délicates à l'époque où se passa notre récit, avait antérieurement fait ses preuves de façon brillante en qualité de commissaire aux délégations judiciaires.

Il jouissait de l'estime universelle.

On le savait honnête, infatigable. On rendait justice à sa haute intelligence en même temps qu'à son dévouement absolu à la cause de l'ordre et de la justice.

Ce fut de la manière la plus bienveillante qu'il accueillit Raymond Fromental.

Celui-ci se rondait, non sans une certaine inquiétude, aux ordres de son chef.

Il avait obtenu un congé de deux mois, et il se demandait, (ce congé n'étant point arrivé à son échéance), pour quel motif on le mandait à la préfecture.

Naturellement il ne pouvait répondre à cette question. De là, l'inquiétude très facile à comprendre que nous venons de signaler.

La comtesse de Chatelux n'avait pu voir encore les personnes influentes par qui elle devait faire appuyer la requête qu'il se proposait d'adresser au ministre de la justice.

Donc il ne pouvait être question de lui rendre cette libre possession de lui-même si ardemment convoitée.

En conséquence il avait le cœur serré, et des pressentiments de mauvais augure l'assiégeaient.

Mais des pressentiments ne prouvent rien, après tout.

Peut-être s'agissait-il de la chose du monde la plus insignifiante.

—Asseyez-vous, mon cher Raymond, lui dit le chef qui, de la main, lui désignait un siège.

Le nouveau venu, après s'être incliné, s'assit.

—Je ne vous ai pas vu depuis quelque temps, reprit le chef. Auriez-vous été plus souffrant?...

—Non, monsieur. Un mois de repos absolu m'a permis de me remettre des fatigues causées par mes derniers travaux. Ma santé est excellente, et mes jours de congé me servent doublement...

—Oui, je sais... Votre fils venait de terminer la première période de ses études et vous aviez besoin d'être près de lui...

—Vous n'ignorez pas, monsieur, combien je redoute que mon fils vienne à connaître quelque chose de mon passé... Je ne le quittais point pendant ses jours de liberté, j'évitais jusqu'à la possibilité d'une indiscretion... Je ne vous le cacherais pas, c'était là surtout le but véritable du congé sollicité par moi... Si j'ai pu, jusqu'à présent, cacher à Paul ce passé maudit, ce passé qui m'écrase, cette faute punie comme un crime, ce lourd boulet dont je traîne incessamment la chaîne, cela tient à ce que cet enfant a vécu presque sans cesse hors de chez moi... Au cours de ses longues années de pension, je le voyais rarement... Il m'était facile de lui répondre, quand il m'interrogeait, et d'empêcher tout soupçon de naïveté en son esprit... Aujourd'hui qu'il est auprès de moi, comment viendrais-je à bout, si je suis obligé de reprendre mon service, d'expliquer tant de choses qui lui sembleront obscures, inexplicables? Je n'entrevois même pas le moyen d'y parvenir, et très grandes sont mes angoisses!

—Vous appartenez à la préfecture, mon cher Raymond, pour un laps de temps long encore.

—Hélas! je ne le sais que trop, monsieur, et c'est cela qui m'épouvante pour mon enfant!...

—Allez-vous donc le garder auprès de vous?

—Sous quel prétexte me séparer de lui jusqu'au moment où il aura passé ses examens pour l'admission à l'École polytechnique? J'aurais voulu, afin d'atteindre cette époque, obtenir un sursis, une prolongation de congé.

Quand expire celui qui vous a été accordé?

—Dans trois semaines... M'encouragez-vous, monsieur, à solliciter la prolongation dont j'avais l'honneur de vous parler...

—Je vous y encourage d'autant moins qu'il ne serait pas fait droit à votre requête, j'en ai la conviction, ou plutôt la certitude.

—Permettez-moi de vous demander respectueusement d'où vient cette certitude?

—Du besoin presque immédiat que j'ai de vous.

Raymond devint pâle.

—Besoin de moi... répéta-t-il.

—Oui... répondit le chef. Savez-vous pourquoi je vous ai fait venir aujourd'hui?

—Assurément non.

—C'est pour obtenir de vous un sacrifice... celui du reste de votre congé, et pour vous prier de reprendre dès demain votre service.

—Reprendre dès demain mon service!! murmura Raymond atterré. Mais, monsieur, comment voulez-vous que je motive aux yeux de mon fils, que depuis qu'il est chez moi je ne quittais guère, la solitude dans laquelle il me faudra le laisser?... Quel prétexte donner à la soudaine irrégularité de ma vie? à mes absences de jour et de nuit?... à mes déplacements imprévus et dont je ne puis fixer la durée?...

—Vous connaissez toutes mes sympathies pour vous, mon cher Raymond... Je comprends mieux que personne vos ennuis, vos inquiétudes, vos souffrances, et j'y sais compatir, mais il s'agit de l'intérêt public, en présence duquel toute autre considération doit s'effacer... Je vous regarde comme le plus précieux de mes auxiliaires, le plus intelligent, le plus dévoué, le plus honnête surtout; j'ai le droit de compter absolument sur vous, et j'y compte... Vous vous souvenez dans quelles conditions l'emploi que vous occupez aujourd'hui vous a été offert... Une grande faveur vous était faite... Elle vous imposait de grands devoirs... C'est avec connaissance de cause que vous avez accepté la grâce et toutes ses conséquences... Tenez vos engagements!...

—Eh! monsieur, s'écria Raymond dont les yeux se remplissaient de larmes, ne les ai-je pas tenus ces engagements? Ces devoirs, ne les ai-je point remplis? M'a-t-on jamais entendu me plaindre de la fatigue? M'a-t-on vu reculer devant le danger? Je prodiguais ma vie afin d'acquitter plus vite ma dette!... Aujourd'hui n'est-elle pas payée? Ne peut-on me rendre libre, sinon pour moi, du moins pour mon fils, à qui je pourrais cacher au moins la faute et l'expiation! Je ne sais si je m'exagère l'étendue des services rendus par moi, mais je me préparais, m'appuyant sur ces services, à demander que remise pleine et entière me fût faite du temps d'épreuve qu'il me reste encore à subir...

—A cela il n'est interdit de répondre... Seul, le ministre de la justice peut prendre à votre égard une décision... Certes, vous méritiez l'intérêt et l'estime de vos chefs, et je ne vous marchande ni l'un ni l'autre, mais mon estime et mon intérêt ne changent rien à la situation actuelle et, je vous le répète, j'ai besoin de vous... En conséquence, je vous demande un acte d'abnégation très méritoire. Renoncez aux derniers jours de votre congé, et reprenez, demain, votre service...

Raymond, dont toute la physionomie trahissait le plus profond accablement, répondit d'une voix très basse:

—Je ne puis vous refuser, monsieur, vous le savez bien... Je ferai donc ce que vous attendez de moi... Mais j'éprouve en ce moment l'une des plus profondes douleurs qui puissent briser l'âme d'un homme... Et, croyez-moi, monsieur, je me connais en douleurs!!

Pendant quelque secondes le chef garda le silence, respectant ainsi l'accablement de son subordonné, puis il demanda:

—Avez-vous déjà adressé au ministre la requête tendant à obtenir votre libération complète?

—Non, monsieur, répondit Raymond, et maintenant j'hésite à le faire, car tout ce que vous venez de me dire me donne grandement lieu de craindre qu'elle ne soit point accueillie.

—Raymond, voulez-vous un bon conseil?

—Je l'accueillerai, monsieur, avec une profonde reconnaissance.

—Eh bien! préparez votre requête; je l'appuierai, soyez-en sûr, quoiqu'il doive m'en coûter beaucoup de me séparer de

vous ; mais il dépend de vous de rendre le succès de cette requête à peu près certain...

—Oh ! monsieur, que faut-il faire pour cela ?

—Réussir dans la mission que je veux vous confier, et l'Etat, auquel vous aurez rendu un important service, n'aura rien à vous refuser... Dès demain, soyez à l'œuvre...

—Comptez sur moi, monsieur... puisqu'il le faut...

—Quant à votre fils, dont la présence chez vous est gênante, je le comprends, étant donné le secret que vous désirez lui cacher, il me semble que la difficulté n'est point insoluble... Eloignez-le momentanément.

—Sous quel prétexte ? Et d'ailleurs c'est impossible, puisqu'il va se préparer aux examens pour l'admission à l'Ecole polytechnique...

—Non, ce n'est point impossible, je vais vous le prouver... Vous m'avez dit que votre fils était d'une nature frêle...

—Oui... Sa santé réclame de grands soins... de grands ménagements.

—Eh bien ! cette santé même vous fournira justement le prétexte dont vous avez besoin... il est tout trouvé... le voici : c'est de placer votre fils dans un milieu qui soit favorable au développement de sa force physique, tout en lui permettant de ne point interrompre ses études préparatoires... Ce milieu, vous le rencontrerez à la campagne, dans quelque endroit voisin de Paris, où vous pourrez vous rendre aussi souvent que vous le voudrez, et où le jeune homme travaillera sans fatigue, sous les grands arbres, en respirant l'air pur...

—Il ne comprendra point que l'envoyant à la campagne, je reste à Paris, au lieu de l'accompagner... Comment le prendrait-il, puisqu'il me croit maître de moi-même ?...

—Voyons, Raymond, raisonnons un peu... Votre fils, sachant que vous ne possédez point une grande fortune, doit nécessairement supposer que vous avez une occupation quelconque... Ne vous a-t-il jamais demandé quelle était cette occupation ?

—Si, monsieur.

—Et vous lui avez répondu ?...

—Que j'étais chargé par la préfecture de la Seine d'inspecter les bibliothèques des prisons.

—Eh bien ! mais, cette réponse ne manquait ni de vraisemblance, ni d'adresse... Dites à votre fils que l'inspection dont il s'agit vous donne en ce moment beaucoup de besogne, et, chose singulière, ajouta le chef avec un sourire, vous serez, en parlant ainsi, tout près de la vérité...

—Comment cela, monsieur ?

—La tâche importante pour l'accomplissement de laquelle je compte sur vous se rattache, non pas aux bibliothèques des prisons, mais à celles de la ville de Paris et de l'Etat...

—Aux bibliothèques ? répéta Raymond très étonné.

—Oui... Je vous expliquerai cela tout à l'heure, mais d'abord sachez bien qu'étant père moi-même, je compatis à vos angoisses de père. En conséquence je vous donnerai toutes les facilités de nature à écarter le moindre soupçon, s'il en pouvait naître dans l'esprit de votre fils... Je vous ferai remettre (ce qui vous sera d'ailleurs très utile dans les recherches que vous allez faire), une commission de sous-inspecteur des bibliothèques de l'Etat, commission que vous pourrez placer un jour, comme par hasard, sous les yeux de votre fils...

—Oh ! monsieur, s'écria Raymond, du fond de mon âme je vous remercie ! Que vous êtes bon !...

—Je vous le répète, je suis père, et rien de ce qui touche à la fibre paternelle ne m'est étranger.

Et le chef tendit la main à son subordonné, qui la serra avec effusion et qui dit ensuite :

—Maintenant, monsieur, veuillez m'apprendre ce que vous attendez de moi...

—Je veux vous charger de mener à bien une affaire très sérieuse et qui demande un tact tout particulier. Il ne s'agit ni de sang répandu, ni d'un de ces crimes effrayants qui depuis quelques années se multiplient de plus en plus, mais la chose n'en est pas moins grave, à un autre point de vue... Les

malfaitours ne s'attaquent point cette fois aux particuliers, mais aux plus précieuses richesses de Paris et de quelques grandes villes de province...

Raymond Fromental paraissait très intrigué et l'était en effet.

—Il s'agit sans doute, dit-il, de vols pratiqués dans les églises ?...

—Non.

—Où donc ?

—Dans les bibliothèques.

—Des livres ! Ce sont des livres qu'on vole ! !

—Oui, et des livres d'une grande valeur, dont la perte est irréparable, non à cause de la très grosse somme d'argent qu'ils représentent, mais parce que ce sont des ouvrages rares, quelquefois même uniques...

Le chef prit une note manuscrite sur son bureau, et après l'avoir consultée, poursuivit :

—Depuis trois semaines quinze volumes ont été soustraits à la Bibliothèque nationale, douze à la bibliothèque Sainte-Geneviève, huit à la bibliothèque de l' Arsenal.

—A Lyon, à Nantes, à Bordeaux, à Blois, des vols semblables ont été commis... Les plaintes arrivent de tous côtés, les parquets de province perdent la tête et n'y voient goutte... Les ouvrages volés, et qu'il ne sera point possible de remplacer, valent, dit-on, au bas mot, deux cent mille francs. Bref le ministre, justement irrité, a donné les ordres les plus sévères pour que ce brigandage ait un terme... On a gardé jusqu'à ce jour le silence sur ces vols, afin d'éviter, ou tout au moins de retarder les clabauderies des savants et des bibliophiles qui vont crier au scandale... Enhardis par ce silence et par l'apparente inaction de la police, les pilliers de bibliothèques vont sans le moindre doute continuer leurs agissements.

Vous en profiterez... Mettez la main sur les voleurs de livres, et je crois pouvoir vous promettre que bon accueil sera fait à votre requête...

—Vous n'avez aucun indice ? demanda Raymond.

—Aucun.

—Cependant vous avez reçu des rapports ?

—Oui, mais diffus, contradictoires, ou pour mieux dire absolument vides... il n'y a rien à en tirer...

—Mais vous, monsieur, vous avez pensé, sans le moindre doute, à cette grosse affaire ?

—Certes !... et j'avoue que depuis huit jours elle me préoccupe beaucoup...

—Vous devez donc avoir une opinion arrêtée au sujet des vols et des voleurs.

—Malheureusement non, je n'en ai pas... Etant données les mesures de surveillance en vigueur dans les bibliothèques, surtout dans celles de Paris, j'ai beau chercher... Les moyens employés pour consommer les vols m'échappent de façon complète.

—Supposez-vous que ces pilliers de livres agissent dans le but de revendre sans retard le plus cher possible à des amateurs indéliçats les ouvrages dérobés, ou qu'ils opèrent pour le compte d'étrangers jaloux de nos richesses nationales, et désireux d'enrichir de nos dépouilles les bibliothèques de leur pays ?

—C'est à cette dernière supposition que je m'arrêterai le plus volontiers, mais d'une façon toute instinctive et sans que ma manière de voir repose sur la moindre preuve...

Raymond Fromental hochait la tête d'une façon significative.

—Pas un point de départ, murmura-t-il, aucun indice... Marcher à tâtons dans les ténèbres... dans l'inconnu... la tâche sera malaisée...

—Si elle était facile, tout le monde pourrait s'en acquitter aussi bien que vous... elle est hérissée de difficultés, au contraire, voilà pourquoi, vous connaissez bien, je vous ai choisi... voilà pourquoi je vous dis : Réussissez et je me porte garant que votre requête sera bien accueillie... j'ajouterai que les obstacles à surmonter sont peut-être moins effrayants en réalité qu'en apparence...

—Comment cela, monsieur ?

—Je m'explique : Vous vous mettez en rapport avec les conservateurs de la Bibliothèque où ont été signalés des vols. En causant avec eux, en questionnant les employés sous leurs ordres, vous pourrez apprendre certains détails, insignifiants pour eux, très importants pour vous. Vous trouverez là sans doute le point de départ qui manque en ce moment... Enfin, je compte sur votre adresse, sur votre flair et, tranchons le mot, sur votre étoil ! Vous comprenez qu'il faut couper court à ces vols, les pires de tous. Soustraire à la Banque de France des liasses de billets ou des sacs de louis d'or, serait selon moi moins grave que de dépouiller nos collègues des merveilles qui font leur orgueil ! Donc il faut réussir, vous le voyez, ne fut-ce que par patriotisme et pour sauvegarder notre amour-propre national !

—Je comprends cela, monsieur, et tout ce qu'il sera humainement possible de faire, je le ferai, je vous le jure...

—Je le sais, et j'y compte.

—Dois-je commencer par les bibliothèques de Paris ou par celles des villes de province dépouillées par les voleurs de livres ?

—Je laisse cela à votre appréciation... Peut-être en province obtiendrez-vous des renseignements plus précis ; les bibliothèques départementales étant peu fréquentées, il y a des chances pour qu'un visiteur étranger ait été l'objet de quelques remarques, et pour qu'on se souvienne de sa physiologie, de ses allures, mais, je vous le répète, agissez à votre guise et suivez votre inspiration... Passez demain à la caisse de la préfecture ; vous y toucherez une somme à valoir sur vos frais de déplacements... l'affaire terminée vous présenterez vos comptes...

—Bien, monsieur... dit Raymond, puis il ajouta : J'aurais besoin de la nomenclature des ouvrages dérobés dans les différentes bibliothèques... le relevé en a-t-il été fait ?

—Oui, et il est annexé aux procès-verbaux.

—Je vous prierai, monsieur, de me confier ces procès-verbaux... si peu nourris de faits qu'ils soient, j'en pourrai peut-être tirer quelque chose...

—Les voici. Tout est là.

Et le chef tendit une liasse de papiers à Raymond qui la serra dans une poche de son vêtement, et reprit :

—Si par suite de circonstances que je ne puis prévoir, il m'était impossible d'agir seul, me donneriez-vous l'autorisation de désigner moi-même mes auxiliaires ?...

—Je vous donne dès à présent cette autorisation, et je me charge de la faire ratifier par le préfet. Vous choisirez dans le personnel... Vous avez carte blanche...

—Alors, monsieur, le cas échéant, je choisirai Pradier, Rével et Bouvard.

—Ils auront l'ordre dès ce soir de se tenir à votre disposition, si vous réclamez leur concours... Dans le cas où ils voyageraient avec vous, ils toucheraient une indemnité de route... La somme qui vous sera remise à la caisse vous permettra de subvenir à leurs dépenses, dont il vous sera tenu compte... Ainsi, c'est bien entendu, n'est-ce pas ? La journée de demain ne se passera point sans que vous soyez à la besogne ?...

—Je vous demande, monsieur, la journée de demain... Elle m'est absolument nécessaire pour installer mon fils à la campagne...

—Eh bien ! soit, je vous donne vingt-quatre heures, mais pas plus.

—Elles me suffiront, et je vous remercie de me les accorder... Quant à la commission d'inspecteur-adjoint des bibliothèques que vous avez bien voulu me promettre, quand me sera-t-elle donnée ?

—Je vais prendre des mesures pour qu'elle soit demain portée chez vous... Allez, mon cher Raymond, et réussissez... Le succès sera la meilleure apostille de votre requête au ministre.

—Si j'échoue, murmura Fromental d'une voix sourde, c'est que Dieu, qui m'a si rudement frappé déjà, ne m'aura pas encore pris en pitié...

Puis, après avoir salué son supérieur, qui voulut lui serrer une dernière fois la main, il se retira.

—Pauvre Raymond, se dit tout bas le chef, tandis que la porte se refermait derrière lui, il est certain qu'il a cruellement souffert, et que la justice des hommes a été bien injuste envers lui !...

En sortant du cabinet pour quitter la préfecture, Fromental devait traverser la salle où se tiennent les agents quand ils viennent rédiger et déposer leurs rapports.

Ceux qui se trouvaient là se levèrent et le saluèrent.

—Oh ! oh ! fit l'un d'eux quand il eut passé, il doit y avoir du neuf, et un écheveau point facile à débrouiller... *Sombre-Accueil* n'est pas venu ici pour des prunes...

—Quant à ce qui est de ça, pour sûr ! répondit un autre.

Nos lecteurs ont compris que *Sombre-Accueil* était le nom, ou plutôt le sobriquet qu'on donnait à la préfecture à Raymond Fromental et qui caractérisait fort bien son abord réservé et son visage toujours empreint d'une profonde mélancolie.

On n'avait jamais vu cette expression de tristesse s'effacer de ses traits.

Dans ses rapports avec ses collègues, Raymond se montrait rigoureusement poli, mais d'une politesse glaciale.

Il parlait le moins possible, ne disant aucune parole qui ne fût indispensable, ne se déridant point aux plaisanteries, semblant même ne point les entendre, et faisant comprendre de la façon la plus claire qu'aucune relation de camaraderie ne pouvait s'établir entre lui et les autres agents, non qu'il parût les dédaigner, mais parce qu'en dehors du service, il ne voulait frayer avec qui que ce fût.

Il se sentait supérieur à tous, cela est certain, mais cette supériorité n'était point le motif de sa réserve.

S'il s'enfermait, s'il se barricadait en quelque sorte dans son isolement, c'est que les blessures de son âme, de son cœur, ne pouvaient saigner librement que dans la solitude.

Les souvenirs douloureux qu'il évoquait sans cesse, et la pensée incessante de son fils, tout était là pour lui. Cela suffisait à remplir sa vie...

Chose singulière, cette sauvagerie, cette insociabilité, qui devaient sembler incompréhensibles à qui n'en connaissait point les causes, n'avaient point pour résultat de susciter des haines autour de Raymond Fromental.

Peut-être ne l'aimait-on pas beaucoup, mais on lui rendait pleine justice.

Ses égaux l'estimaient.

Ses inférieurs souhaitaient être placés sous ses ordres.

C'est que Raymond, malgré l'accueil sombre auquel il devait son sobriquet, était un brave cœur, et que des gens physiologistes par état le voyaient bien.

Sa parole était brève, mais il savait commander sans froisser ceux qui recevaient ses ordres.

Enfin, sa bourse, quoi qu'elle ne fût pas fort arrondie, s'était ouverte bien des fois pour venir en aide à de pauvres diables de subalternes chargés de famille.

Dans le service, Raymond n'admettait aucune excuse pour la désobéissance ou la négligence.

Il savait punir en infligeant un blâme sévère à qui le méritait, mais il savait aussi récompenser en attirant les faveurs de l'administration sur ceux qui le secondaient selon son désir, avec zèle et intelligence.

La façon dont le chef de la sûreté venait de le recevoir a dû prouver du reste à nos lecteurs en quelle estime il était tenu à la Préfecture.

En s'éloignant, la tête basse, le long des quais, Raymond avait le cœur bien gros.

Il venait d'être mis dans la nécessité absolue de faire le sacrifice des trois semaines de congé qu'il comptait passer encore auprès de son fils, maître de lui-même et pouvant oublier par moments une situation qu'il exérait.

Brusquement, du jour au lendemain, d'une heure à l'autre pour ainsi dire, il lui fallait reprendre son service, et soulever

de nouveau ce fardeau trop lourd, ce rocher de Sisyphe dont le poids l'écrasait.

Et maintenant qu'il allait recommencer les allées et les venues d'une existence bizarre, anormale, ne ressemblant en rien aux existences uniformes des bons bourgeois dont il paraissait être, son fils ne s'étonnerait-il point quelque jour, et de l'étonnement ne passerait-il pas au soupçon ?

Une fois les soupçons en éveil, quo deviendrait le secret du passé, ce secret qu'il eût voulu enfermer dans une tombe, dût-il clore cette tombe avec son cadavre, s'il le fallait, pour la rendre inviolable à jamais !

N'était-ce pas effroyable pour cet homme injustement condamné, injustement flétri, portant au front une ineffaçable tache, et n'ayant à se reprocher qu'un acte de violence commis pour sauver son honneur ?

—Cui, se disait-il tout en marchant, il faut que j'éloigne Paul... c'est indispensable... le prétexte que m'a fourni le chef est excellent... Paul travaillera à la campagne où j'irai le voir le plus souvent possible... Il ne doit pas rester seul, ne fût-ce qu'un jour, dans notre appartement de la rue Saint-Louis-en-l'Île, où tout pourrait se découvrir si une indiscretion était commise...

« J'aurai recours, du reste, à des précautions sans bornes pour rendre impossible cette indiscretion... »

« Les agents recevront l'ordre de ne plus se présenter à mon logis et de n'y adresser aucune communication, sous quelque prétexte que ce soit... »

« On ne devra se mettre en rapport avec moi qu'au logement du boulevard Saint-Martin, loué par la préfecture. »

« Je préviendrai le chef en lui demandant pour cela une autorisation qu'il ne me refusera point... »

« De cette façon Paul pourra ne rien apprendre, ne rien soupçonner, jusqu'au moment où je serai libre !... Libre ! Oh ! ce jour-là, s'il arrive jamais, me payera de bien des souffrances, me fera oublier bien des tortures... »

Raymond, tout en monologuant, était arrivé rue Saint-Louis-en-l'Île, à la porte de sa maison.

Cette maison était un très vaste et très ancien hôtel, ayant appartenu à la famille de Tonnay-Charente.

Fromental en occupait le premier étage et vivait là seul avec son fils et une vieille domestique à son service depuis plus de trente ans et connaissant tous ses malheurs.

Active encore et infatigable malgré son grand âge, elle aimait le père et l'enfant comme si elle avait été de l'un la mère et de l'autre l'aïeule.

Tout était simple chez le père et chez le fils mais aussi d'une admirable propreté, grâce à Madeleine, (ainsi se nommait la vieille servante), qui pouvait damer le pion à une ménagère flamande.

Raymond, arrivé sur le palier du premier étage, mit la main dans sa poche pour prendre la clef de l'appartement et ne la trouva pas.

Troublé par la lettre qui l'appelait à la Préfecture, il avait oublié de la prendre en sortant.

Il sonna.

Ce fut Madeleine qui vint ouvrir.

À la vue du maître le visage de la vieille servante s'illumina.

—Paul est-il au logis ? demanda Fromental.

—Oui, monsieur Raymond, dans sa chambre...

—Seul ?

—Bien sûr qu'il est seul, le cher mignon... Monsieur Fabien de Chatelux n'est point venu le voir aujourd'hui... il travaille, et m'as bien recommandé de ne le pas déranger jusqu'à l'heure du dîner.

—Il faut suivre sa recommandation, Madeleine... Moi je vais aller serrer ces papiers dans mon cabinet.

Et il tira de sa poche la liasse de documents relatifs aux vols commis dans les bibliothèques.

Madeleine, en ce moment, fut frappée de visage défilé et de la voix altérée de Raymond.

—Mon Dieu ! mon cher maître, lui demanda-t-elle très bas, est-ce qu'il y a quelque chose qui ne va pas comme il faut ?

—Hélas ! ma pauvre Madeleine, je vais être obligé de reprendre le collier de misère !...

—Comment ça se peut-il ? s'écria la brave femme avec effroi. Vous aviez encore trois semaines de congé !

—J'ai été forcé d'y renoncer.

—Mais, seigneur mon Dieu, comment allez-vous faire avec l'enfant ici ? Naturellement il s'étonnera de vos sorties, de vos rentrées... Le moyen de lui expliquer tout ça ?

—Il n'y en a pas, aussi je prends le seul parti raisonnable.

—Lequel ?

—Celui de l'éloigner.

—L'éloigner ! répéta la servante devenue pâle en entendant prononcer ce mot.

—Oui, momentanément... J'ai conçu un projet, ma bonne Madeleine, et je compte que tu m'aideras à le faire accepter à Paul.

Les yeux de la vieille femme se remplirent de larmes.

—Vous allez me l'enlever, ce cher mignon ! balbutia-t-elle. A peine s'il est revenu, et il va repartir !

—Voyons... voyons, Madeleine, calme-toi... Pourquoi ces larmes ? Tu comprends bien que Paul ne peut rester dans cette maison, près de moi, si nous voulons continuer à lui cacher deux secrets funestes, celui du passé et celui du présent.

Madeleine sanglotait.

—Ah ! mon pauvre chère maître, fit-elle d'une voix à peine distincte, quand donc le bon Dieu nous prendra-t-il en pitié ?

—Bientôt.

—Vrai ?...

—Oui, j'en ai le ferme espoir... presque la certitude... Ainsi donc cesse de sangloter et essuie tes larmes...

—Je pleure malgré moi ! Songez-y donc mon cher maître, abandonner le pauvre enfant, frère et délicat comme il l'est

—Mais qui te parle de l'abandonner ? il n'est en aucune façon question de cela... je le verrai souvent, et toi tu ne le quitteras pas !...

—Je ne le quitterai pas... répéta Madeleine de l'air de quelqu'un qui entend, mais sans comprendre.

—Sans doute, puisque tu iras à la campagne avec lui.

—Mais vous ?

—Moi je resterai ici.

—Tout seul ?

—Certainement.

—Ah ! ça, par exemple, c'est impossible ! dit la vieille femme avec énergie.

—Comment, c'est impossible ?...

—Oui, mon cher maître... qui est-ce qui vous préparerait votre déjeuner, votre dîner ? Il faut bien que vous mangiez, n'est-ce pas ?

—Je mangerai au restaurant...

—Au restaurant ! Des nourritures malsaines ! des viandes trop cuites ou pas assez ! du poisson pas frais... Ça suffirait pour vous détruire la santé !...

—J'ai l'estomac solide.

—Il se détraquerait vite ! Et qui est-ce qui brosserait vos habits, cirerait vos chaussures, ferait votre lit ?

—Moi, parbleu !... et sois sûr que je m'en tirerais très bien.

—Ça serait du joli ! Non ! non ! Je suis votre servante, c'est pour vous servir, mon cher maître !...

—Voyons, ma bonne Madeleine, fit Raymond en prenant les mains de la digne créature, ne disons pas de folies et laissez-moi tranquillement agir... Paul est frère et délicat... il a besoin de repos, tout en travaillant. Le grand air de la campagne, l'exercice matinal, les longues promenades succédant aux heures d'études, lui feront un bien infini... Je compte sur quelques semaines de séjour aux champs pour lui donner la force qui lui manque... Tu veux me voir bientôt maître de ma vie, n'ayant plus rien à craindre du passé, n'est-ce pas ? Eh bien ! pour que ce bonheur m'arrive, il faut, non me contredire, mais abandonner dans mon sens lorsque je parlerai de cela à Paul, pour lui

prouver la nécessité de son départ... Feras-tu ce que je te demande ?

—Eh ! mon cher maître, vous savez bien que je fais toujours vos quatre volontés ! Est-ce que je pourrais vous désobéir ?

Après un silence, Madeleine ajouta :

—Et où nous enverrez-vous comme ça ? Je vous prévient que si c'est plus que Saint-Donis, je refuserai net de partir.

Malgré les préoccupations, de toute nature qui l'assombrissaient, Raymond ne put s'empêcher de sourire de cette naïveté.

—Rassure-toi... dit-il, le lieu de votre exil ne sera point éloigné, et Paul le choisira lui-même ..

—A la bonne heure...

—Maintenant que nous sommes d'accord, je vais serrer ces papiers...

Raymond parla à Paul de faire un voyage, ce que ce dernier accepta avec empressement.

—Port-Créteil te plairait-il, dit Raymond ?

—Beaucoup... On est à peine à dix kilomètres de Paris, et on s'en croirait éloigné de plus de cent lieues, excepté le dimanche...

—Eh bien, demain nous partirons de bonne heure, et nous irons chercher quelque chose dans ces parages.

—Je ne demande pas mieux.

—Es-tu satisfait ?

—C'est-à-dire que je suis heureux, plus heureux qu'il ne me serait possible de l'exprimer, de te voir si bon pour moi...

Et le jeune homme se jeta dans les bras de son père, qui l'embrassa avec une émotion partagée.

Le repas fini, Paul regagna sa chambre et Raymond alla s'enfermer dans la sienne pour étudier le dossier concernant les vols commis à la Bibliothèque nationale.

Longtemps après minuit, il travaillait encore.

Deux heures du matin sonnait à l'église Saint-Louis en l'île lui firent comprendre qu'il était temps de se reposer.

De bonne heure Paul fut debout, plus joyeux que de coutume.

L'idée de passer quelque temps hors de Paris, à la campagne, qu'il adorait nous le savons, lui plaisait infiniment.

Et puis, se trouvant isolé, par conséquent sans surveillance, il pourrait se livrer tout à son aise à sa passion dominante, la passion du travail.

Lorsque Raymond sortit de son appartement, il trouva son fils prêt à partir.

La vieille Madeleine aussi s'était levée de grand matin pour préparer aux voyageurs un premier déjeuner qu'ils prirent avant de se mettre en route.

Sept heures sonnaient au moment où Raymond donna le signal du départ.

—Rentrerez-vous bien tard, mes cher maîtres ? demanda Madeleine.

—Il est probable que nous passerons dehors la journée entière... répondit Fromental. Nous déjeunerons n'importe où, mais nous reviendrons certainement pour dîner...

—N'oubliez pas mon jardin... près d'une rivière... avec beaucoup de fruits...

—Sois tranquille... tu auras tout cela.

—Pendant votre absence, je vais préparer ma malle.

Les deux hommes sortirent.

—Alors nous allons nous diriger du côté de Port-Créteil ?... dit Paul à son père.

—Oui, mon enfant, puisque c'est le côté que tu préfères...

—Prenons-nous le chemin de fer jusqu'à Saint-Maur ? De là nous pourrions gagner le pont de Créteil ou traverser la Marne en bateau...

Le père et le fils gagnèrent l'embarcadere le plus rapproché, et une heure après ils descendaient du bateau-mouche au pont de Charenton.

Ils traversèrent le pont et longèrent la Marne, en passant devant le *Petit-Castel*, la propriété achetée quelques jours auparavant par Jacques Lagarde, sous le nom du docteur amé-

ricain Thompson, et qu'habitait Martho Grandchamp, en compagnie d'Angèle.

Nous laisserons quant à présent les deux hommes chercher une maisonnette au milieu des villas qui s'alignent pittoresquement sur la berge de la rivière et nous retournerons à Paris où se passaient des faits de haute importance pour notre récit.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

LA TROISIÈME PARTIE À POUR TITRE :

L'AMOUR C'EST LE CIEL

CHAPEAUX ET FOURRURES

J. R. BOURDEAU

97, RUE ST-LAURENT

La réputation de la Maison J. R. BOURDEAU est établie depuis longtemps.

Cette maison de premier ordre apporte le plus grand soin pour se tenir constamment au courant des modes les plus nouvelles et sa vaste clientèle ne fait qu'augmenter de jour en jour.

J. R. B. fabrique lui-même et fait une

Spécialité de CHAPEAUX DE SOIE et de FEUTRE de tout genre,

ce qui lui donne l'avantage de vendre au prix du gros.

Les personnes qui désirent avoir des Chapeaux de premier choix ne peuvent mieux faire que de s'adresser au

No. 97, RUE SAINT-LAURENT

A L'ENSEIGNE DU BUFFLE

J. R. BOURDEAU—Chapelier et Manchonnier—MONTREAL

E. LEMIEUX

MARCHAND-TAILLEUR

3—RUE SAINT-LAURENT—C

Expose constamment un grand assortiment de Tweeds de toutes nuances et qualités.

Toutes commandes exécutées avec le plus grand soin et sous le plus court délai.

Derniers patrons de Paris et de Londres.—Coupe garantie.

Les personnes qui ont besoin d'un habit de premier goût et très bien fini, devraient aller au magasin de

M. E. LEMIEUX

le tailleur populaire de la rue St-Laurent, près de la rue Craig.

MEUBLES !

SETS DE SALON, SETS DE CHAMBRE

BIJOUX, MONTRES en OR et en ARGENT

LAMPES, CADEAUX DE NOCES, &c, &c.

— CHEZ —

FOUCHER FILS & CIE

1798, RUE STE-CATHERINE

Payable à la semaine.

MONTREAL

HORACE PEPIN, L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

1639—RUE NOTRE-DAME—1639

So porte Est de la Côte St-Lambert

MONTREAL

Ce numéro vous donne une chance de gagner \$200.00

ETRENNES !

**Calendriers à Effeuille "Ephémérides"
POUR 1888**

Avec indications des faits remarquables ou des pensées pieuses.

Articles des mieux finis avec cartons gelatinés et représentation de personnages comme ci-dessous

Avec Indications Historiques

PAUL ET VIRGINIE	prix franco,	50 cents
COPERNIC ENSEIGNANT L'ASTRONOMIE		50 "
LA COLPORTEUSE D'ŒUFS		50 "
LE SPORT		50 "
LA MARINE		45 "
LES BEAUX ARTS		40 "
TORREADOR		40 "
LES CHARMEURS D'OISEAU		30 "
CUPIDON		25 "
ENLUMINÉ		25 "

Avec Pensées Pieuses ou Vies de Saints

SACRÉ CŒUR DE JÉSUS ou de MARIE		50 "
" " " " plus petit		40 "
ENFANTS DE MARIE		30 "

Aussi—Le Grand ALMANACH des Familles Chrétiennes, pour l'année 1888 illustré d'un magnifique chromo de N. D. de Lourdes et d'un grand nombre d'illustrations. Prix 15 cts.

GRANGER FRERES

LIBRAIRES-PAPETIERS

No. 1699, Rue Notre-Dame, MONTREAL

Prière de correspondre.

**AU BON MARCHÉ
MAISON
ALPHONSE VALIQUETTE**

Nous sommes rendus au temps de l'année où les gens ont besoin de marchandises, et nous préférons faire à présent nos ventes à bon marché, afin que tout le monde puisse en profiter. Nous offrirons en vente, toute la semaine prochaine, une quantité spéciale de marchandises remarquablement à bon marché, à la satisfaction de tous et défiant toute compétition.

Un assortiment de Toile choisi, 5 cts.
de Chemises de couleur, 25 cts.

43 pièces de Pluche de soie, à 25 cts.
Gands de kid, à choisir, 23 cts.
Accoutrements en casimir, extra, 25 cts.
600 pièces de Ruban données à 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10c et au delà.

VOLANTS EN DENTELLE

Importation spéciale de quatre boîtes de ces marchandises, que l'on vend au comptant pour un grand escompte, et avec une grande réduction sur les prix du printemps, et nos premiers prix.

Habillements à moitié prix et moins encore, de 5, 7, 10 et 12 cts, beaucoup pure laine.
Etoffes à Robes noires, 15, 20, 25c, vendues ailleurs 25, 30 et 40c.
Cachemires pour tous les goûts, de 20c en montant.

La Semaine prochaine—Spécialité dans les Soies

50c au lieu de 00c. 73c au lieu de \$1.00. 95 au lieu de \$1.25.

DEMANDEZ A LES VOIR.

Flanilles de toutes sortes et de toutes couleurs, comme on en a jamais vu à Montréal.

Enfin nous offrons tout ce qui peut être avantageux au public, surtout pour nos importations du printemps, et nous défions toute compétition pour la beauté, la bonté et le stylish de nos articles, surtout il faut remarquer le bas prix de nos marchandises.

ALPHONSE VALIQUETTE

1869—Rue Notre-Dame, Ouest—1871

MONTREAL

Primes Primes Primes

N'oubliez pas que la BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS offre à ses lecteurs des avantages magnifiques sous forme de Primes.

Conservez soigneusement les numéros de la BIBLIOTHEQUE afin de participer au grand tirage qui aura lieu dans le mois d'Octobre.

Tous les Six Mois **\$300.00 DE PRIMES** Tous les Six Mois

PRIME PRINCIPALE - - \$200.00

POIRIER, BESSETTE & CIE

1540, RUE NOTRE-DAME.

Propriétaires de la BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS